

IAMGOLD PUBLIE SES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE ET DE L'EXERCICE 2023 ET SES PRÉVISIONS DE 2024

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 15 février 2024 – IAMGOLD Corporation (NYSE : IAG, TSX : IMG) (« IAMGOLD » ou la « Société ») présente ses résultats financiers et ses résultats d'exploitation du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2023. La Société fait également le point sur ses perspectives et ses prévisions d'exploitation de 2024. Les résultats préliminaires d'exploitation du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été publiés le 22 janvier 2024.

« En 2023, IAMGOLD a fait de grands progrès en vue d'atteindre son objectif de devenir un important producteur d'or de rang intermédiaire dont l'actif phare à long terme se trouve au Canada », a indiqué Renaud Adams, président et chef de la direction d'IAMGOLD. « L'année dernière, d'importants changements sont survenus à la direction dans l'ensemble de l'entreprise pour permettre à IAMGOLD de mettre davantage l'accent sur l'excellence opérationnelle, d'orienter Côté Gold sur la voie de la réussite et d'encourager le talent au sein de l'entreprise. Sur le plan opérationnel, la Société a connu une bonne année en réalisant une production aurifère attribuable liée aux activités poursuivies de 465 000 onces en 2023, qui se situait à la limite supérieure de la fourchette des prévisions établies entre 410 000 et 470 000 onces. Nous félicitons l'équipe d'Essakane qui a atteint ses objectifs, malgré les défis de taille engendrés par le contexte lié aux problèmes de sécurité sévissant dans la région, et également l'équipe de Westwood qui continue de mener à bien son plan d'intensification des activités d'exploitation souterraines l'aide de la technologie de pointe de surveillance sismique et de gestion de la sismicité de l'industrie. »

« La construction de Côté Gold a progressé de façon remarquable l'an dernier, » a poursuivi M. Adams. « Au début de 2023, la construction du projet était rendue à 64 % et à la fin de l'exercice, elle atteignait 98 %. Le projet a considérablement avancé, notamment les travaux de mécanique, de tuyauterie, d'électricité et d'instrumentation de l'usine, le raccordement du site au réseau hydroélectrique provincial, le commencement et l'intensification des activités minières et les travaux lourds de rehaussement du parc à résidus. Tout au long de l'exercice, les activités minières ont fait de bons progrès grâce au déploiement du premier parc d'équipement de transport autonome de l'Ontario et au stockage d'environ 5 millions de tonnes de minerai. Les coûts du projet pendant cette période correspondaient aux estimations budgétaires actualisées de 2022. »

« Côté Gold s'apprête à entrer en production le mois prochain, mais même si la première coulée est pratiquement à notre portée, notre priorité et nos efforts seront de préparer Côté Gold à l'accroissement constant de la production d'or en vue d'atteindre la production commerciale au troisième trimestre. Nous menons et intensifions actuellement les activités de mise en service, dont le concassage puis le criblage, le broyeur à rouleaux à haute pression (HGPR) et la section du procédé par voie humide qui sont actuellement en préparation pour la mise en service. Lorsque Côté Gold aura atteint un régime constant, elle deviendra la troisième mine d'or en importance au Canada disposant d'une exploitation dont la durée de vie prévue est supérieure à 18 ans et offrant d'importantes possibilités de croissance. »

FAITS SAILLANTS :

Résultats financiers et résultats d'exploitation

- La production d'or attribuable liée aux activités poursuivies a atteint 136 000 onces au quatrième trimestre et 465 000 onces pour l'exercice, se situant à la limite supérieure de la fourchette des prévisions établies entre 410 000 et 470 000 onces. Essakane a réalisé une production attribuable de 108 000 onces au quatrième trimestre, portant la production de l'exercice à 372 000 onces qui s'approchait de la limite supérieure de la fourchette des prévisions établies entre 340 000 et 380 000 onces. La production de Westwood pour l'exercice a atteint 93 000 onces, dépassant la fourchette des prévisions annuelles qui étaient établies entre 70 000 et 90 000 onces et comprenant les 12 400 onces produites en décembre, et affichait un record de production depuis la reprise des activités d'extraction dans la mine souterraine.
- En santé-sécurité, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a déclaré un taux de fréquence total des incidents enregistrables de 0,69, soit une amélioration par rapport à l'an dernier.
- Les produits liés aux activités poursuivies dégagés de la vente de 147 000 onces d'or (136 000 onces sur une base attribuable) au quatrième trimestre ont atteint 297,6 millions \$ selon un prix moyen réalisé de l'or de 2 005 \$ par once,

et les produits liés aux activités poursuivies dégagés de la vente de 503 000 onces (462 000 onces sur une base attribuable) pour l'exercice se sont chiffrés à 987,1 millions \$ selon un prix moyen réalisé de l'or de 1 955 \$ par once.

- Le coût des ventes par once vendue au quatrième trimestre a totalisé 1 201 \$, les coûts décaissés¹ par once vendue se sont élevés à 1 197 \$ et les coûts de maintien tout inclus¹ (« CMTI ») par once vendue se sont chiffrés à 1 735 \$. Les coûts décaissés par once vendue de 1 261 \$ pour l'exercice se situaient au bas de la fourchette des prévisions révisées entre 1 250 \$ et 1 325 \$ par once vendue, et les CMTI par once vendue de 1 783 \$ pour l'exercice 2023 se trouvaient dans la fourchette des prévisions révisées établies entre 1 750 \$ et 1 825 \$ par once vendue.
- Le résultat net (perte nette) et le résultat net (perte nette) ajusté attribuable par action attribuable aux porteurs de capitaux propres¹ se sont respectivement chiffrés à (0,02 \$) par action et à 0,06 \$ par action. Le résultat net (perte nette) et le résultat net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres¹ se sont respectivement chiffrés à 0,18 \$ et à 0,09 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.
- La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation s'élevait à 69,9 millions \$ au quatrième trimestre et à 144,0 millions \$ pour l'exercice. La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation, avant les variations du fonds de roulement hors trésorerie et des emplacements de minerai non courants¹, a totalisé 52,1 millions \$ au quatrième trimestre et 158,9 millions \$ pour l'exercice.
- Le résultat avant intérêts, impôts et amortissement (« RAIIA »)¹ lié aux activités poursuivies s'est élevé à 70,2 millions \$ au quatrième trimestre et à 366,6 millions \$ pour l'exercice, et le RAIIA ajusté¹ s'est chiffré à 110,6 millions \$ au quatrième trimestre et à 315,1 millions \$ pour l'exercice.
- Les flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation¹ liés aux activités poursuivies ont totalisé 28,9 millions \$ au quatrième trimestre et 48,2 millions \$ pour l'exercice.
- La Société dispose de 754,1 millions \$ en liquidités disponibles¹, composées de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 367,1 millions \$ et du solde disponible en vertu de la facilité de crédit renouvelable garantie de la Société (la « facilité de crédit ») qui totalisait 387,0 millions \$ au 31 décembre 2023.

Côté Gold

- Au 31 décembre 2023, on estimait que l'avancement de la construction de Côté Gold atteignait environ 98 % et que l'ensemble du projet était réalisé à 95,5 %, y compris la démobilisation des équipes et des installations de construction.
- Sur une base à 100 % de la coentreprise Côté Gold, le projet a engagé des dépenses¹ de 242,9 millions \$ (soit 170,5 millions \$ sur une base de 70 %) au quatrième trimestre de 2023 et de 1 074,2 millions \$ (752,3 millions \$ à 70 %) pour l'exercice complet.
- Depuis le début de la construction, des dépenses de 2,786 milliards \$ ont été engagées (1,95 milliard \$ sur une base de 70 %). Les dépenses estimatives restantes du projet, sur une base de 100 %, pour parvenir à la première coulée d'or s'élèvent à 179,0 millions \$ (± 5 %), ce qui porte les dépenses totales du projet jusqu'à la première coulée d'or conformes aux 2,965 milliards \$ prévus (2,08 milliards \$ représentant 70 %) des dépenses engagées. L'achèvement de certains projets d'infrastructure et de terrassement prévu qui auront lieu après la première coulée d'or, est estimé à 40 millions \$ (± 5 %).
- Outre les dépenses du projet qui devraient avoisiner les 40 millions \$ (± 5 %), les dépenses de fonctionnement liées aux coûts d'usinage et de surface seront incorporées pendant la mise en service et l'intensification des activités d'exploitation jusqu'à ce que le projet atteigne la production commerciale.
- La production de Côté Gold, sur une base de 100 %, devrait se situer entre 220 000 et 290 000 onces pour l'exercice. Cette estimation repose sur l'hypothèse qu'à la suite du début de la production d'or d'ici la fin mars, l'exploitation s'intensifiera au début du deuxième trimestre de 2024 et atteindra la production commerciale au troisième trimestre de 2024. La Société s'attend à ce que les activités d'exploitation de Côté Gold atteignent 90 % environ de la capacité nominale à la fin de l'exercice.
- Lorsque le débit de Côté Gold atteindra 90 à la fin de l'exercice selon les prévisions, la Société estime que les coûts décaissés devraient alors se situer entre 700 \$ et 800 \$ par once vendue et les CMTI entre 1 100 \$ et 1 200 \$ par once vendue.
- Les coûts en immobilisations estimatifs des exploitations minières pour 2024, à l'exclusion des frais de découverte incorporés, se chiffrent à 145 millions \$ (± 5 %). Les frais de découverte incorporés sont estimés à 50 millions \$ (± 5 %) pour l'exercice.
- La Société continuera de financer 60,3 % des coûts d'exploitation et des coûts en immobilisations et recevra 60,3 % de la production aurifère.

Prévisions – Essakane et Westwood

- La production d'or consolidée attribuable d'Essakane et de Westwood en 2024 devrait se situer entre 430 000 et 490 000 onces, comprendra la production d'or attribuable attendue à Essakane qui devrait s'établir entre 330 000 et 370 000 onces et la production d'or de Westwood qui devrait se situer entre 100 000 et 120 000 onces.
- Les coûts décaissés¹, à l'exclusion de Côté Gold, devraient se situer entre 1 280 \$ et 1 400 \$ par once vendue et les CMTI par once vendue, à l'exclusion de Côté Gold, devraient se situer entre 1 780 \$ et 1 940 \$.

Ressources et réserves minérales

- Le 15 février 2024, après la fin du trimestre, la Société a publié son rapport des réserves minérales et des ressources minérales au 31 décembre 2023.
- Les réserves minérales prouvées et probables (« P et P ») (sur une base de 100 %) des actifs courants ont augmenté de 12 % pour atteindre 11 millions d'onces d'or contenues dans 302 Mt à 1,14 gramme d'or par tonne (« g/t Au ») (7,8 millions d'onces attribuables).
- Les ressources minérales mesurées et indiquées (« M et I ») (sur une base de 100 %) des actifs courants ont augmenté de 16 % pour atteindre 25,9 millions d'onces d'or contenues dans 811,7 Mt à 0,99 g/t Au (18,3 millions d'onces attribuables).
- L'estimation des ressources minérales de Gosselin mise à jour (sur une base de 100 %) comprend 4,4 millions d'onces d'or indiquées contenues dans 161,3 millions de tonnes (« Mt ») à 0,85 g/t Au et 3,0 millions d'onces présumées (123,9 Mt à 0,75 g/t Au). Cette estimation représente une hausse de 1,1 million d'onces indiquées et de 1,3 million d'onces présumées, soit une augmentation respective de 32 % et de 74 %.

Siège social

- Le 15 février 2024, après la fin du trimestre, la Société a annoncé la nomination de Murray Suey comme membre du conseil d'administration à compter de ce jour. Il a également été nommé président du comité d'audit et des finances.
- Le 18 décembre 2023, la Société a annoncé qu'elle avait conclu un accord de paiement anticipé de l'or et modifié en partie l'un des accords de paiement anticipé sur l'or en vigueur. Le résultat net de ces accords aura pour effet de modifier les obligations relatives à la livraison d'or prévue au premier trimestre de 2024 et de les reporter à l'année suivante, ce qui devrait faire augmenter les flux de trésorerie d'environ 72,5 millions \$ au premier trimestre de 2024, en supposant que le cours de l'or se maintienne.
- Le 9 novembre 2023, la Société a conclu un accord visant à prolonger sa facilité de crédit d'un an et à porter son échéance au 31 janvier 2026. Dans le cadre de cette prolongation, la facilité de crédit a été réduite à 425 millions \$ pour répondre aux besoins généraux de la Société en termes de facilité de crédit renouvelable de premier rang.
- Le 9 novembre 2023, la Société a annoncé le départ de Ian Ashby du conseil d'administration et la nomination d'Anne Marie Toutant à titre d'administratrice indépendante.
- Le 21 septembre 2023, la Société a annoncé le départ de Maryse Bélanger du conseil d'administration pour des motifs personnels et autres engagements. Immédiatement après son départ, le conseil a nommé David Smith à la présidence du conseil pour lui succéder.

RÉTROSPECTIVE TRIMESTRIELLE

Le tableau suivant résume certains résultats d'exploitation et résultats financiers pour les trois mois clos le 31 décembre 2023 (4^e t. 2023) et au 31 décembre 2022 (4^e t. 2022) et pour les exercices clos le 31 décembre 2023, 2022 et 2021, ainsi que certaines mesures de l'état de la situation financière de la Société au 31 décembre 2023, au 31 décembre 2022 et 31 décembre 2021. Les résultats financiers de Rosebel comprennent la période d'un mois qui a pris fin le 31 janvier 2023, avant la finalisation de la vente à Zijin Mining Group Co. Ltd (« Zijin »), annoncée le 18 octobre 2022.

	4 ^e t. 2023	4 ^e t. 2022	2023	2022	2021
Importantes statistiques d'exploitation					
Production d'or – attribuable (milliers d'onces)					
- Essakane	108	98	372	432	412
- Westwood	28	18	93	67	35
Total – activités poursuivies	136	116	465	499	447
- Rosebel	—	69	25	214	154
Production d'or totale – attribuable (milliers)	136	185	490	713	601
Ventes d'or – attribuables (milliers d'onces)					
- Essakane	107	97	372	440	408
- Westwood	29	18	90	66	34
Total – activités poursuivies	136	115	462	506	442
- Rosebel	—	68	24	215	148
Total des ventes d'or – attribuables (milliers)	136	183	486	721	590
Coût des ventes ¹ (\$/once vendue) – attribuable					
- Essakane	1 134	958	1 216	882	1 042
- Westwood	1 446	2 230	1 600	2 093	2 252
Total – activités poursuivies	1 201	1 157	1 291	1 041	1 135
- Rosebel	—	1 085	949	1 269	1 674
Total du coût des ventes ¹ (\$/once vendue) –	1 201	1 130	1 274	1 109	1 270
Coûts décaissés ² (\$/once vendue) – attribuables					
- Essakane	1 132	1 043	1 181	899	945
- Westwood	1 434	2 210	1 591	2 068	2 240
Total – activités poursuivies	1 197	1 226	1 261	1 052	1 045
- Rosebel	—	1 083	949	1 243	1 545
Total des coûts décaissés ² (\$/once vendue) –	1 197	1 173	1 246	1 109	1 170
CMTI ² (\$/once vendue) – attribuables					
- Essakane	1 548	1 456	1 521	1 234	1 074
- Westwood	2 049	2 639	2 344	2 568	2 600
Total – activités poursuivies	1 735	1 741	1 783	1 508	1 281
- Rosebel	—	1 554	1 358	1 753	1 859
CMTI ² totaux (\$/once vendue) – attribuables	1 735	1 672	1 762	1 581	1 426
Prix moyen réalisé de l'or ² (\$/once)					
- Activités poursuivies	2 005	1 639	1 955	1 721	1 793
- Activités abandonnées	—	1 725	1 905	1 793	1 777
Prix moyen réalisé de l'or total ² (\$/once)	2 005	1 670	1 953	1 741	1 790

1. Dans le présent communiqué de presse, le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, est présenté dans la note sur le coût des ventes dans les états financiers annuels consolidés.

2. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » à la fin du présent communiqué pour une description et un calcul de ces mesures.

	4 ^e t. 2023	4 ^e t. 2022	2023	2022	2021
Résultats financiers (millions \$ liés aux activités poursuivies)					
Produits	297,6	207,2	987,1	958,8	875,5
Marge brute	49,8	20,0	124,1	147,9	62,2
RAIIA ¹	70,2	105,4	381,0	300,4	27,1
- Activités poursuivies	70,2	57,8	366,6	292,3	216,6
- Activités abandonnées	—	47,6	14,4	8,1	(189,5)
RAIIA ajusté ¹	110,6	83,6	338,5	434,0	355,7
- Activités poursuivies	110,6	38,9	315,1	313,4	307,0
- Activités abandonnées	—	44,7	23,4	120,6	48,7
Résultat net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres	(9,4)	24,0	94,3	(70,1)	(254,4)
- Activités poursuivies	(9,4)	(3,8)	88,7	(55,5)	(95,8)
- Activités abandonnées	—	27,8	—	(14,6)	(158,6)
Résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres ¹	26,8	16,6	59,3	22,7	26,8
- Activités poursuivies	26,8	(9,0)	44,7	(35,6)	25,0
- Activités abandonnées	—	25,6	14,6	58,3	1,8
Résultat net (perte nette) par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	(0,02)	(0,01)	0,18	(0,12)	(0,20)
Résultat net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres ¹ – activités poursuivies	0,06	(0,02)	0,09	(0,07)	0,05
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement ¹ – activités poursuivies	52,1	36,2	158,9	298,2	256,0
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	69,9	66,8	159,4	408,7	285,0
- Activités poursuivies	69,9	12,3	144,0	257,6	257,8
- Activités abandonnées	—	54,5	15,4	151,1	27,2
Flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière ¹	28,9	0,2	54,1	187,6	128,3
- Activités poursuivies	28,9	(21,9)	48,2	167,2	199,6
- Activités abandonnées	—	22,1	5,9	20,4	(71,3)
Coûts en immobilisations ^{1,2} – maintien	68,6	50,6	200,3	190,4	63,2
Coûts en immobilisations ^{1,2} – expansion	194,0	135,5	733,9	540,3	430,3
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Situation financière (millions \$)					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	367,2	407,8	367,1	407,8	552,5
Dette à long terme	830,8	918,7	830,8	918,7	464,4
Trésorerie (dette) nette ¹	(649,5)	(605,6)	(649,5)	(605,6)	16,3
Facilité de crédit disponible	387,0	26,6	387,0	26,6	498,3

1. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » à la fin du présent communiqué pour une description et un calcul de ces mesures.

2. Les coûts en immobilisations représentent les coûts engagés au titre des immobilisations corporelles et des actifs d'exploration et d'évaluation et ne tiennent pas compte des actifs au titre des droits d'utilisation.

PERSPECTIVES

Côté Gold (sur une base de 100 %)

Production

La production annuelle de Côté Gold devrait se situer entre 220 000 et 290 000 onces. Cette estimation repose sur l'hypothèse qu'à la suite de la production d'or initiale à la fin mars, les activités d'exploitation s'intensifieront dès le début du deuxième trimestre de 2024 et atteindront la production commerciale au troisième trimestre de 2024. Pour la Société, une exploitation parvient à la production commerciale lorsque l'usine maintient un débit de production moyen de 60 % sur une période de 30 jours. La Société s'attend à ce que les activités d'exploitation de Côté Gold atteignent 90 % environ de la capacité nominale à la fin de l'exercice.

Coûts

Au cours de la période d'intensification des activités et avant l'atteinte d'un débit s'approchant de la capacité de production nominale, les coûts d'exploitation devraient être plus élevés que les coûts moyens prévus dans le plan minier long terme, comme il est indiqué dans le rapport technique conforme au Règlement 43-101 (en date du 12 août 2022), puisque les coûts fixes sont absorbés par des volumes plus faibles, l'inflation a fait augmenter le coût de certains intrants depuis la rédaction du rapport technique, et la hausse des prix de l'or a fait augmenter les redevances attribuables à la hausse des prix de l'or. Lorsque Côté Gold atteindra le débit prévu de 90 % à la fin de l'exercice, la Société s'attend à des coûts décaissés se situant entre 700 \$ et 800 \$ par once vendue et à des CMTI entre 1 100 \$ et 1 200 \$ par once vendue. À des fins comptables, le produit et le coût des ventes seront comptabilisés à compter du commencement de la production.

Coûts en immobilisations

Pour mener le projet jusqu'à la première coulée d'or, les dépenses estimatives restantes s'élèvent à 179,0 millions \$ (± 5 %), portant le total des dépenses du projet jusqu'à la première coulée d'or à 2,965 milliards \$ sur la base des dépenses engagées. L'achèvement de certains projets d'infrastructure et de terrassement prévu qui auront lieu après la première coulée d'or est estimé à 40 millions \$ (± 5 %).

Outre les dépenses du projet qui devraient avoisiner les 40,0 millions \$ (± 5 %), les dépenses de fonctionnement liées aux coûts d'usure et de surface seront incorporés pendant la mise en service et l'intensification des activités d'exploitation jusqu'à ce que le projet atteigne la production commerciale.

Les coûts en immobilisations estimatifs liés aux activités d'exploitations pour 2024, à l'exclusion des frais de découverte incorporés se chiffrent à 145 millions \$ (± 5 %). De janvier à décembre, les dépenses à engager comprendront :

- 60 millions \$ (± 5 %) pour l'agrandissement du parc à résidus dans le cadre de la phase 2.
- 50 millions \$ (± 5 %) pour l'achat d'équipement qui comprend quatre camions de transport supplémentaires, des foreuses et autres équipements mobiles.
- 35 millions \$ (± 5 %) pour les projets d'immobilisations qui comprennent les coûts des propriétaires.

Les frais de découverte incorporés sont estimés à 50 millions \$ (± 5 %) pour l'exercice.

Les coûts en immobilisations de Côté Gold en 2024 devraient être supérieurs aux coûts moyens prévus au plan minier à mesure que progresse la construction et s'achève l'empreinte complète de la digue du parc à résidus pendant l'exploitation minière. La classification des coûts en immobilisations, soit de maintien ou d'expansion, en 2024 dépendra du moment où le projet parviendra à la première coulée d'or et de la nature de la dépense.

La Société continuera de financer 60,3 % des coûts d'exploitation et des coûts en immobilisations et recevra 60,3 % de la production aurifère.

Essakane et Westwood

	Réel 2023	Prévisions de l'exercice 2024 ¹
Essakane (milliers d'onces)	372	330 – 370
Westwood (milliers d'onces)	93	100 – 120
Total de la production attribuable (milliers d'onces) ²	465	430 – 490
Coût des ventes ² (\$/once vendue)	1 291	1 280 – 1 400
Coûts décaissés ^{2,3} (\$/once vendue)	1 261	1 280 – 1 400
CMTI ^{2,3} (\$/once vendue)	1 783	1 780 – 1 940
Charge d'amortissement (millions \$)	216,0	270 – 285
Impôts sur le résultat payé ⁴ (millions \$)	82,3	45 – 55

1. Les prévisions pour l'exercice 2024 reposent sur les hypothèses suivantes avant l'incidence des couvertures : un prix moyen réalisé de l'or de 1 900 \$ par once, un taux de change \$ US/\$ CA de 1,32, un taux de change €/ \$ US de 1,10 et un prix moyen du pétrole brut de 83 \$ le baril.

2. Comprend Essakane et Westwood sur une base attribuable respective de 90 % et 100 %.

3. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».

4. Les directives relatives aux impôts sur le résultat payés ne comprennent pas l'obligation fiscale en trésorerie découlant du processus de vente des actifs de Bambouk. Voir « Afrique de l'Ouest – actifs de Bambouk » pour plus de détails.

Prévisions de production

La production d'or attribuable en 2024, à l'exception de Côté Gold, devrait se situer entre 430 000 et 490 000 onces en 2024.

- La production d'or attribuable à Essakane devrait se situer entre 330 000 et 370 000 onces. La production devrait demeurer relativement stable tout au long de l'exercice puisque l'usine devrait fonctionner à capacité nominale. Les teneurs à l'usine devraient diminuer par rapport à celles de l'exercice précédent, étant donné que le minerai issu des empilements viendra combler l'alimentation de l'usine et soutenir le débit de l'usine, et les teneurs à l'usine devraient diminuer à mesure que l'extraction minière se poursuivra aux phases 5 et 6, puis jusqu'aux bancs initiaux de la phase 7.
- La production d'or à Westwood devrait se situer entre 100 000 et 120 000 onces en 2024 et comportera une proportion croissante de minerai à broyer extrait sous terre à mesure que l'exploitation souterraine se poursuit dans des secteurs à plus forte teneur. La production devrait être supérieure à celle du premier semestre de 2024 en raison de la séquence d'exploitation souterraine puisque le minerai supplémentaire provenant de la fosse Fayolle sera remplacé par du minerai à basse teneur provenant de Grand Duc au second semestre de l'exercice.

Prévisions de coûts

Les coûts décaissés consolidés par once vendue pour Essakane devraient se situer entre 1 280 \$ et 1 400 \$ et les CMTI par once vendue devraient se chiffrer entre 1 780 \$ et 1 940 \$ par once vendue. Les coûts unitaires à Westwood devraient diminuer par rapport à ceux de 2023 en raison d'un accroissement de la production, d'une réduction des coûts de réhabilitation sous terre prévue et d'une diminution des coûts de développement de Fayolle, un gisement satellite d'une courte vie utile. Cette baisse devrait être contrebalancée par une hausse des coûts unitaires à Essakane attribuable à l'augmentation des activités de maintenance planifiée, aux pressions continues sur le coût au débarquement du carburant au site d'exploitation, à et l'entrée en vigueur de la majoration des redevances annoncée par le gouvernement du Burkina Faso au quatrième trimestre de 2023, tandis que les niveaux de production devraient rester les mêmes, avec une augmentation du débit des usines compensée par une qualité légèrement inférieure à l'alimentation à l'usine.

Bien que les pressions inflationnistes s'atténuent, les prix de certains principaux consommables, notamment le cyanure et les explosifs, devraient correspondre à ceux de 2023, tandis que le prix de certains autres ~~consommables~~, comme les corps broyants, devrait diminuer.

Coûts en immobilisations

Les coûts en immobilisations de maintien¹ de 2024 devraient totaliser environ 215 millions \$ (± 5 %), qui seront en grande partie associés aux frais de découverte incorporés à Essakane et au développement souterrain à Westwood, auxquels s'ajouteront 5 millions \$ supplémentaires (± 5 %) en coûts en immobilisations d'expansion¹ prévus à Essakane.

(en millions \$)	Réel 2023 ¹			Prévisions de l'exercice 2024 ²		
	Maintien ³	Expansion	Total	Maintien ³	Expansion	Total
Essakane (±5 %)	134,9	1,7	136,6	150	5	155
Westwood (±5 %)	65,0	0,6	65,6	65	—	65
	199,9	2,3	202,2	215	5	220
Siège social	0,4	—	0,4	—	—	—
Total ⁴	200,3	2,3	202,6	215	5	220

1. Sur une base de 100 %, sauf indication contraire.

2. Prévisions des coûts en immobilisations (±5 %) d'Essakane et de Westwood.

3. Coûts en immobilisations de maintien comprenant des frais de découverte incorporés (i) de 32,3 millions \$ pour Essakane et de 1,7 million \$ pour Westwood au quatrième trimestre de 2023, (ii) de 73,8 millions \$ pour Essakane et de 5,8 millions \$ pour Westwood pour l'exercice 2023, et (iii) des prévisions pour l'exercice 100 millions \$ pour Essakane et de 4,0 millions \$ pour Westwood. Voir la section « Perspectives ».

4. Le tableau des perspectives d'exploration comprend 3,0 millions \$ en coûts d'exploration et d'évaluation incorporés.

Exploration

Les dépenses d'exploration de 2024 devraient se chiffrer à environ 20,0 millions \$, dont 5,0 millions \$ seront affectés au programme de forage de délimitation de la ressource Gosselin, ainsi qu'aux autres programmes d'exploration primaire et à proximité des mines.

(en millions \$)	Réel 2023			Prévisions de l'exercice 2024 ¹		
	Incorporés	Dépensés	Total	Incorporés	Dépensés	Total
Projets d'exploration primaire	—	11,0	11,0	—	15	15
Projets d'exploration à proximité	4,4	1,9	6,3	3	2	5
	4,4	12,9	17,3	3	17	20

1. Les prévisions de l'exercice complet ne comprennent pas les coûts relatifs aux actifs de Bambouk détenus en vue de la vente. Voir « Afrique de l'Ouest – actifs Bambouk » pour plus de détails.

ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

IAMGOLD est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable par le respect de normes élevées en matière de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »), notamment par son engagement Zéro Incident®, dans tous les aspects de ses activités, en mettant particulièrement l'accent sur le respect de l'environnement naturel et l'établissement de forts partenariats communautaires et accordant la priorité à la santé et à la sécurité du personnel, des entrepreneurs et des consultants de la Société.

Le 16 octobre 2023, la Société a publié son 16^e rapport annuel sur le développement durable, dans lequel elle souligne ses progrès et ses réalisations en 2022 portant sur de nombreux sujets importants et indicateurs. Les politiques, les systèmes et les pratiques en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont intégrés dans toute l'entreprise. La Société publie tous les ans des rapports sur son rendement relativement aux facteurs ESG par l'intermédiaire de son rapport en développement durable conforme à la Global Reporting Initiative (« GRI ») et au Sustainability Accounting Standards Board (« SASB »). La Société a également publié son premier rapport sur l'action climatique conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) le 14 décembre 2023. Le rapport sur l'action climatique met l'accent sur l'objectif de la Société d'atteindre une réduction absolue de 30 % des émissions de gaz à effet de serre (« GES ») de la portée 1 et de la portée 2 d'ici 2030.

Santé et sécurité

La santé et la sécurité sont au cœur de la quête sans relâche de la Société de réaliser sa vision Zéro Incident®. Au moyen de divers programmes de prévention, la Société promeut en continu un milieu de travail sûr. Elle offre également un programme de mieux-être à tous les sites. La fréquence du taux de fréquence JART (jours d'absence, restrictions, transferts) se situait à 0,39 à la fin de l'exercice de 2023 (comparativement à 0,31 à la fin de 2022). Le taux de fréquence TIE (total des incidents enregistrables) se chiffrait à 0,69 à la fin de 2023 (comparativement à 0,76 à la fin de 2022). À Côté Gold, le nombre total d'heures travaillées a atteint 14,8 millions et le taux de fréquence sans blessure occasionnant une perte de temps s'est chiffré à 0,12.

L'équipe d'Essakane a réalisé un rendement historique en santé et sécurité en 2023, soit un taux de fréquence JART de 0,06 et un taux de fréquence TIE de 0,18. Ces résultats, atteignant (taux de fréquence TIE) et surpassant (taux de fréquence de PTA) les meilleurs résultats de l'histoire du site, auxquels s'ajoutait une performance exceptionnelle en activités proactives réalisées en santé et sécurité telles que des inspections de sécurité et de direction.

Environnement

À Essakane, le plan de fermeture de Falagountou a progressé et comprenait des travaux collaboratifs avec l'Institut de l'environnement et des recherches agricoles (INERA) sur les meilleures pratiques de phytoremédiation au site minier fermé. Essakane a effectué des examens trimestriels des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, avec le concours de l'équipe du siège social, et travaille également sur une étude de gestion de l'eau dans le cadre du plan de fermeture d'Essakane.

La mise à jour du plan de fermeture de 2021 à Westwood a été examinée par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts du Québec (le « MRNF »), et IAMGOLD a déposé un plan de fermeture modifié le 8 septembre 2023 pour tenir compte de cet examen. Des projets de recyclage de l'eau ont été entamés afin de réduire les prélèvements d'eau de la rivière Bousquet. Westwood poursuit la mise en œuvre d'un projet de biodiversité visant à développer des gîtes d'hibernation pour les serpents et les nids d'hirondelles.

À Côté Gold, les études de surveillance de la biodiversité ont été terminées pour les oiseaux et les chauves-souris. Au lac Mattagami, une étude des populations de poissons a aussi été réalisée dans le cadre du plan de compensation de l'habitat du poisson. Le premier cycle de surveillance des effets environnementaux a été réalisé conformément au *Règlement sur les effluents des mines de métaux et des mines de diamants*.

Développement social et économique

La Société explore continuellement les possibilités d'investissement dans les communautés touchées par ses activités et les occasions de partenariat avec ces dernières.

À Essakane, la Société a poursuivi sa participation au Fonds minier de développement local du Burkina Faso, programme mis en place par le gouvernement dans le cadre duquel la Société s'est engagée à contribuer à hauteur de 1 % de ses produits annuels. En soutien aux communautés locales dans la lutte contre la dernière épidémie de dengue, la Société a contribué à la distribution de tests de dépistage et de fournitures aux cliniques à proximité. En décembre, Essakane a donné des denrées alimentaires à 1 000 ménages vulnérables dans la zone d'influence de la mine Essakane. La Société a également investi dans plusieurs projets agricoles durant le trimestre dans les communes de Falagountou et de Gorom-Gorom.

À Côté Gold, diverses rencontres ont eu lieu en soutien à la mise en œuvre d'ententes sur les répercussions et les avantages (« ERA ») avec les partenaires des Premières Nations de Mattagami et Flying Post ainsi que la Métis Nation of Ontario, Région 3. Côté Gold a apporté son soutien à plusieurs événements et initiatives au cours du trimestre au moyen d'investissements communautaires, de dons et de parrainages.

L'équipe de Westwood a appuyé sept initiatives communautaires durant le trimestre, notamment : loger des personnes recevant des traitements pour le cancer, offrir des bourses d'études au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et à l'UQAT ainsi que soutenir divers événements culturels et sportifs.

Équité, diversité et inclusion

La Société condamne sans réserve l'iniquité, la discrimination et la haine sous toutes ses formes. L'une des valeurs de la Société consiste à se comporter de façon respectueuse et à valoriser la diversité. La Société a mis en place un comité d'orientation sur l'équité, la diversité et l'inclusion (« ÉDI ») afin de renforcer davantage son engagement ferme en faveur de ces valeurs importantes par le moyen de la collecte de données, de formations, de la sensibilisation et de la création de plans d'action au niveau de toute l'entreprise. Elle a effectué un diagnostic de sa situation actuelle en termes d'ÉDI, et les constatations et recommandations (générales et propres aux sites) ont été communiquées dans l'ensemble de la Société afin d'élaborer des plans d'action. La Société parraine diverses initiatives visant à promouvoir les femmes propriétaires d'entreprise et entrepreneures dans le secteur minier, en plus d'embaucher des membres de groupes sous-représentés au sein de ce secteur. En outre, la Société contribue activement au protocole pour des lieux de travail équitables, diversifiés et inclusifs de l'initiative VDMD de l'Association minière du Canada et travaille étroitement avec le Conseil des ressources humaines de l'industrie minière du Canada sur diverses initiatives, y compris par la représentation d'un membre de la direction en tant que présidente du conseil sur les *Milieus de travail sécuritaires pour tous*.

IAMGOLD a également été reconnue comme faisant partie des 100 meilleurs employeurs du Grand Toronto pour ses efforts en inclusion, en engagement et en culture.

Gouvernance

Le conseil d'administration d'IAMGOLD (le « conseil ») a adopté de nouvelles lignes directrices en matière de diversité et de renouvellement en 2021, lesquelles reflètent les pratiques exemplaires en vigueur en matière de gouvernance. En matière de diversité, les membres du conseil ont convenu que le conseil devait être composé, au minimum, du plus élevé de (i) deux et (ii) de 30 % d'administratrices. Les faits saillants du quatrième trimestre comprennent :

- Le 9 novembre 2023, la Société a annoncé le départ de Ian Ashby du conseil d'administration et la nomination d'Anne Marie Toutant à titre d'administratrice indépendante.
- Le 31 décembre 2023, Craig MacDougall, premier vice-président, Croissance, et Oumar Toguyeni, vice-président principal, Affaires externes et développement durable, ont pris leur retraite de leur poste respectif dans l'entreprise.
- Le 15 février 2024, la Société a annoncé la nomination de Murray Suey au conseil d'administration entrant en vigueur immédiatement. Il a également été nommé président du comité d'audit et des finances.

À l'heure actuelle, les femmes représentent 44 % des membres du conseil et 50 % des membres indépendants. La durée moyenne d'un mandat des membres du conseil est de moins de deux ans.

ACTIVITÉS POURSUIVIES

Mine Essakane (participation d'IAMGOLD – 90 %)¹ | Burkina Faso

	4 ^e t. 2023	4 ^e t. 2022	2023	2022	2021
Importantes statistiques d'exploitation¹					
Minerai extrait (milliers de tonnes)	3 217	1 691	9 586	12 585	16 015
Teneur extraite (g/t)	1,42	1,70	1,35	1,20	0,91
Stériles extraits (milliers de tonnes)	9 693	8 795	33 763	37 100	44 405
Matière extraite (milliers de tonnes) – total	12 910	10 486	43 349	49 685	60 420
Ratio de découverte ²	3,0	5,2	3,5	2,9	2,8
Minerai usiné (milliers de tonnes)	3 116	2 788	11 283	11 632	12 948
Teneur à l'usine (g/t)	1,32	1,35	1,26	1,44	1,31
Récupération (%)	91	89	90	89	84
Production d'or (milliers d'onces) – 100 %	120	108	413	480	457
Production d'or attribuable (milliers d'onces) – 90 %	108	98	372	432	412
Ventes d'or (milliers d'onces) – 100 %	118	108	413	489	453
Prix moyen réalisé de l'or ³ (\$/once)	2 009	1 702	1 957	1 804	1 794
Résultats financiers (millions \$)¹					
Produits ⁴	238,3	184,1	809,6	883,3	813,9
Coût des ventes ⁴	134,3	103,4	502,4	431,2	472,1
Coûts de production	112,2	94,9	458,6	382,6	433,1
(Augmentation)/diminution des produits finis	6,3	(1,0)	(0,8)	4,8	(1,7)
Redevances	15,8	9,5	44,6	43,8	40,7
Coûts décaissés ³	134,1	112,7	488,0	439,5	428,3
Coûts en immobilisations de maintien ³	51,7	42,4	134,9	158,8	51,2
Coûts en immobilisations d'expansion ³	0,3	1,3	1,7	3,8	84,4
Coûts en immobilisations	52,0	43,7	136,6	162,6	135,6
Résultat provenant de l'exploitation	14,3	29,0	92,0	219,5	83,4
Mesures de rendement⁵					
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement	1 134	958	1 216	882	1 042
Coûts décaissés ³ (\$/once vendue)	1 132	1 043	1 181	899	945
CMTI ³ (\$/once vendue)	1 548	1 456	1 521	1 234	1 074

1. Sur une base de 100 %, sauf indication contraire.

2. Le ratio de découverte se calcule en divisant les stériles extraits par le minerai extrait.

3. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».

4. Conformément à la note 36 des états financiers consolidés concernant les produits et le coût des ventes. Coût des ventes déduction faite de la charge d'amortissement.

5. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Exploitation

Essakane a enregistré son meilleur trimestre de l'exercice, qui comptait 108 000 onces produites attribuables au quatrième trimestre, et a terminé l'exercice avec un total de 372 000 onces produites attribuables, atteignant le haut de la fourchette des prévisions établies entre 340 000 et 380 000 onces. Il s'agit d'une augmentation de 10 000 onces ou de 10 % pour le trimestre comparativement à la même période de l'exercice précédent, essentiellement en raison de l'accroissement du débit attribuable aux améliorations apportées à l'usine. Pour l'exercice, Essakane a enregistré une diminution de 60 000 onces attribuables ou de 14 % par rapport aux niveaux records atteints en 2022, principalement en raison des teneurs plus basses qui correspondaient au débit de l'usine prévu.

Les activités d'extraction totalisaient 12,9 millions de tonnes au quatrième trimestre de 2023 qui étaient supérieures de 2,4 millions de tonnes ou de 23 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et totalisaient 43,3 millions de tonnes pour l'exercice, en baisse de 6,3 millions de tonnes ou de 13 % comparativement à l'exercice précédent. La diminution des activités d'extraction pour l'exercice s'explique par les arrêts survenus au premier et au troisième trimestres provoqués par les contraintes liées à la chaîne d'approvisionnement en raison du contexte de sécurité

à compter du quatrième trimestre de 2022. L'allègement de ces contraintes au cours du quatrième trimestre a permis à la parc de véhicules d'exploitation minière de fonctionner à plein rendement, y compris l'extraction des bancs plus profonds de la phase 5, et de reprendre les activités de découverte aux phases 6 et 7 pour assurer l'approvisionnement en minerai pour 2024 et 2025. À la fin du trimestre, l'exploitation possédait des quantités suffisantes en carburant et autres consommables pour assurer son fonctionnement normal pendant 50 jours.

Le débit de l'usine au quatrième trimestre de 2023 a atteint 3,1 millions de tonnes d'une teneur moyenne à l'usine de 1,32 g/t, soit une augmentation du tonnage de 12 % et une diminution de la teneur de 2 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Pour l'exercice, le débit annuel de l'usine a atteint 11,3 millions de tonnes d'une teneur à l'usine de 1,26 g/t, accusant une baisse du tonnage de 3 % et de 13 % de la teneur par rapport à l'exercice précédent. Au cours du trimestre, l'augmentation du débit était en partie attribuable à la mise en place et à l'utilisation accrue du concasseur MP 1250 qui a été installé en prévision du traitement de proportions accrues de roche dure extraite en raison de l'approfondissement de la fosse. La diminution de la teneur à l'usine pour le trimestre et l'exercice est attribuable aux quantités supérieures de minerai stocké usiné conformément au plan minier comparativement aux mêmes périodes de l'exercice précédent.

La récupération à l'usine a atteint 91 % au quatrième trimestre de 2023, soit 2 % de plus qu'à la même période de l'exercice précédent grâce à l'installation et la mise en service de trois tamis supplémentaires dans le circuit de gravimétrie. L'usine affichait une meilleure disponibilité à 94,8 % au cours du trimestre comparativement à 88,6 % à l'exercice précédent.

Le contexte de sécurité au Burkina Faso demeure un sujet de première importance pour la Société. Des incidents terroristes surviennent encore dans le pays, notamment aux abords de la mine Essakane et en Afrique de l'Ouest en général. La situation de la sécurité au Burkina Faso et dans les pays avoisinants continue d'exercer des pressions sur la chaîne d'approvisionnement, même si cette incidence s'est atténuée au quatrième trimestre de 2023. La Société continue de prendre des mesures proactives pour assurer la sécurité du personnel dans le pays et ajuste constamment ses protocoles et les niveaux d'activité au site en fonction du contexte de sécurité. La Société poursuit ses investissements dans la sécurité et l'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement dans la région et au site minier. Elle doit également absorber des coûts supplémentaires pour le transport du personnel, des entrepreneurs, des fournitures et des stocks à la mine.

Les réserves minérales P et P d'Essakane, sur une base de 100 %, ont augmenté d'environ 7 % par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 2,2 millions d'onces (2,0 millions d'onces attribuables) d'une teneur moyenne de 1,10 g/t Au. Les réserves minérales probables (ciel ouvert), sur une base de 100 %, ont été estimées à 1,8 million d'onces (1,6 million d'onces attribuables) d'une teneur moyenne de 1,32 g/t Au (voir le communiqué de presse en date du 15 février 2024).

Le 27 octobre 2023, le Président du Burkina Faso a signé un décret engendrant une majoration des redevances sur l'or vendu à des prix supérieurs à 1 500 \$ l'once. Le décret augmente la redevance, qui était de 5 % sur tout l'or vendu à un prix supérieur à 1 500 \$ l'once, à 6 % sur l'or vendu entre 1 500 \$ et 1 700 \$ l'once, à 6,5 % sur l'or vendu entre 1 700 \$ et 2 000 \$ l'once et à 7 % sur l'or vendu supérieur à 2 000 \$ l'once.

En 2018, le procureur général du Burkina Faso a intenté une poursuite contre Essakane S.A. et certains de ses employés relativement à son ancienne pratique d'exporter, à partir du Burkina Faso, du charbon fin contenant de l'or et de l'argent et de l'expédier à une installation tierce au Canada pour traitement et vente ultérieure. Cette affaire a fait l'objet d'un procès. Les parties sont enfin parvenues à une entente de règlement, car Essakane S.A. a jugé qu'il était dans l'intérêt des parties concernées de régler la procédure en reconnaissant avoir commis des violations mineures à la réglementation. L'entente de règlement convenue avec le gouvernement du Burkina Faso met entièrement et irrévocablement fin à la poursuite. L'entente prévoit la confiscation, directement par l'État, de la cargaison de charbon fin sous embargo et une sanction pécuniaire de 15 millions \$ à verser directement à l'État.

Rendement financier

Les coûts de production de 112,2 millions \$ ont augmenté de 17,3 millions \$, ou 18 %, principalement en raison de l'augmentation des activités d'extraction et d'usinage, car la mine a pu fonctionner à plein rendement au quatrième trimestre de 2023, comparativement au quatrième trimestre 2022, qui avait été affecté par les contraintes de la chaîne d'approvisionnement décrites ci-dessus. Les pressions sur les coûts en raison du contexte de sécurité et de l'inflation ont persisté au cours du trimestre, et ont entraîné une hausse du prix du carburant au débarquement et des autres principaux consommables, du transport et des coûts afférents aux camps.

Le coût des ventes de 134,3 millions \$, exception faite de l'amortissement, a augmenté de 30,9 millions \$ ou 30 %, principalement en raison de la hausse des coûts de production décrite ci-dessus, d'une réévaluation à la hausse de la

VNR de 9,6 millions \$ comptabilisée au quatrième trimestre de 2022, et de l'augmentation des redevances en raison de la montée des prix de l'or et de la nouvelle structure de redevances décrite ci-dessus. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, de 1 134 \$, a augmenté de 176 \$ ou 18 %, principalement en raison des éléments mentionnés ci-dessus, et a été partiellement contrebalancé par l'accroissement de la production et des volumes des ventes.

Les coûts décaissés de 134,1 millions \$ ont augmenté de 21,4 millions \$ ou 19 % en raison des coûts de production et des redevances plus élevés mentionnés ci-dessus. Les coûts décaissés par once vendue de 1 132 \$ étaient supérieurs de 89 \$ ou 9 %, principalement en raison de l'augmentation des coûts de production et la hausse des redevances mentionnées ci-dessus, qui ont été en partie contrebalancées par un accroissement de la production et des volumes des ventes.

Les CMTI par once vendues de 1 548 \$ étaient de 92 \$ ou 6 % supérieurs, principalement en raison des coûts décaissés supérieurs par once vendue.

Les frais de découverte incorporés totaux de 32,3 millions \$ étaient de 2,1 millions \$ ou 7 % supérieurs en raison des coûts d'exploitation minière accrus engendrés par les coûts du carburant au débarquement plus élevés.

Les coûts en immobilisations de maintien de 19,4 millions \$, exception faite des frais de découverte incorporés, comprenaient des pièces de rechange de 6,1 millions \$, de l'équipement de l'usine et de l'équipement mobile de 5,1 millions \$, une gestion des résidus de 1,9 million \$, du développement des ressources de 1,2 million \$, la remise en état des génératrices de 0,4 million \$ et d'autres projets de maintien de 4,7 millions \$. Des coûts en immobilisations d'expansion de 0,3 million \$ ont été engagés pour honorer l'engagement relatif à la réinstallation des villages communautaires.

Prévisions de 2024

La production d'or attribuable à Essakane devrait se situer entre 330 000 et 370 000 onces. L'usine devrait fonctionner à la capacité nominale, et les teneurs à l'usine devraient diminuer par rapport à celles de l'exercice précédent, car le minerai stocké viendra combler l'alimentation de l'usine pour soutenir le débit à mesure que l'extraction se poursuit dans la phase 5 et la phase 6, puis dans les premiers bancs de la phase 7.

Les coûts décaissés à Essakane devraient se situer entre 1 300 \$ et 1 400 \$ par once vendue et les CMTI par once vendue devraient s'établir entre 1 675 \$ et 1 800 \$, et seront supérieurs à ceux de 2023 en raison de l'augmentation prévue des activités d'entretien planifiées, des pressions constantes sur le coût du carburant au débarquement au site d'exploitation et de l'application des redevances accrues annoncées par le gouvernement burkinabè au quatrième trimestre de 2023. En outre, puisque les activités de découverte et les frais incorporés y afférents reprendront en fonction d'exploitation minière à plein rendement, les CMTI par once vendue en 2024 devraient augmenter proportionnellement aux coûts en immobilisations de maintien connexes avant les activités de découverte et les coûts devraient diminuer à compter de 2025 et 2026 comme prévu dans le plan minier.

Les coûts en immobilisations devraient totaliser environ 155 millions \$, comparativement à 136,6 millions \$ en 2023, et consisteront principalement en des frais incorporés relatifs aux activités de découverte pour accéder au minerai conformément au plan de production de 2024 et de 2025, en supposant qu'aucune perturbation importante ne survienne dans la chaîne d'approvisionnement provoquée par le contexte sécuritaire décrit plus haut.

Mine Westwood (participation d'IAMGOLD – 100 %) | Québec, Canada

	4 ^e t. 2023	4 ^e t. 2022	2023	2022	2021
Importantes statistiques d'exploitation					
Développement latéral souterrain (mètres)	1 263	1 297	5 271	4 303	946
Minerai extrait (milliers de tonnes) – sous terre	77	64	280	241	106
Minerai extrait (milliers de tonnes) – autres	162	216	742	836	919
Minerai extrait (milliers de tonnes) – total	239	280	1 022	1 077	1 025
Teneur extraite (g/t) – sous terre	7,77	4,76	7,11	5,47	4,67
Teneur extraite (g/t) – autres sources	2,33	1,17	1,71	1,04	0,83
Teneur extraite (g/t) – total	4,08	2,00	3,19	2,03	1,23
Minerai usiné (milliers de tonnes)	245	300	1 034	1 118	965
Teneur à l'usine (g/t) – sous terre	7,92	4,69	7,12	5,42	4,46
Teneur à l'usine (g/t) – autres sources	2,02	1,22	1,51	1,05	0,85
Teneur à l'usine (g/t) – total	3,90	1,94	3,03	1,99	1,24
Récupération (%)	94	93	93	93	92
Production d'or (milliers d'onces)	28	18	93	67	35
Ventes d'or (milliers d'onces)	29	18	90	66	34
Prix moyen réalisé de l'or ¹ (\$/once)	1 989	1 718	1 946	1 788	1 789
Résultats financiers (millions \$)					
Produits ²	58,6	31,3	176,6	120,6	61,6
Coût des ventes ²	42,4	40,1	144,6	139,2	77,0
Coûts de production	39,3	41,3	148,5	145,5	86,8
(Augmentation)/diminution des produits finis	2,9	(1,2)	(4,1)	(6,3)	(9,8)
Redevances	0,2	—	0,2	—	—
Coûts décaissés ¹	41,9	39,8	143,7	137,5	76,6
Coûts en immobilisations de maintien ¹	16,8	7,8	65,0	30,3	11,4
Coûts en immobilisations d'expansion ¹	0,4	2,1	0,6	4,8	2,9
Coûts en immobilisations	17,2	9,9	65,6	35,1	14,3
Résultat/(perte) provenant de l'exploitation	(2,4)	(19,1)	(9,7)	(41,4)	(93,9)
Mesures de rendement³					
Coût des ventes, exception faite de	1 446	2 230	1 600	2 093	2 252
Coûts décaissés ¹ (\$/once vendue)	1 434	2 210	1 591	2 068	2 240
CMTI ¹ (\$/once vendue)	2 049	2 639	2 344	2 568	2 600

1. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».

2. Conformément à la note 36 des états financiers consolidés concernant les produits et le coût des ventes. Coût des ventes déduction faite de la charge d'amortissement.

3. Le coût des ventes, les coûts décaissés et les CMTI par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

4. Comprend la dépréciation hors trésorerie de la VNR des emplacements de minerai et des stocks de produits finis de néant au quatrième trimestre de 2023 (2,3 millions \$ au quatrième trimestre de 2022) et de 3,2 millions \$ pour 2023 (8,4 millions \$ en 2022 ; 9,9 millions \$ en 2021) qui a eu une incidence sur le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, de néant au quatrième trimestre de 2023 (125 \$ au quatrième trimestre de 2022) ; et de 36 \$ en 2023 (126 \$ en 2022; 289 \$ en 2021).

Exploitation

Westwood a enregistré sa meilleure production trimestrielle depuis le redémarrage de l'exploitation souterraine en 2021, qui comptait 28 000 onces produites, et elle a terminé l'exercice en cumulant une production de 93 000 onces qui dépassait les 90 000 onces prévues. Cela représente respectivement une augmentation de 10 000 onces ou 56 % et de 26 000 onces ou 39 % pour le trimestre et l'exercice, par rapport aux mêmes périodes de l'exercice précédent. L'augmentation de la production est attribuable à l'intensification de l'exploitation souterraine, qui produit un volume accru de minerai à plus forte teneur pour alimenter l'usine et du minerai d'une teneur supérieure extrait au gisement Fayolle.

Les activités d'extraction se sont chiffrées à 239 000 tonnes de minerai au quatrième trimestre de 2023 et comptaient 41 000 tonnes de moins, soit 15 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les activités d'extraction ont totalisé 1 022 000 tonnes de minerai pour l'exercice, enregistrant une baisse de 55 000 tonnes ou 5 % comparativement à l'exercice précédent. La diminution des activités d'extraction est attribuable à la baisse du volume de minerai provenant de la fosse Grand Duc, qui a été partiellement contrebalancée par le matériel extrait au gisement Fayolle et l'augmentation du volume de minerai extrait sous terre à plus fortes teneurs à la suite des progrès importants réalisés dans le cadre du programme de réhabilitation et de développement souterrain.

Le développement latéral de 1 263 mètres réalisé au quatrième trimestre de 2023 correspondait à celui mené à la même période de l'exercice précédent, qui totalisait 5 271 mètres pour l'exercice, soit 968 mètres ou 22 % de plus qu'à l'exercice précédent. L'équipe minière a continué de mener le programme de travaux de réhabilitation et développement souterrains afin d'obtenir une plus grande flexibilité opérationnelle et de multiples séquences d'abattage qu'il est possible d'exploiter simultanément.

Le programme de travaux de réhabilitation comprend la réparation et la mise à niveau de l'infrastructure souterraine actuelle conformément à la norme révisée sur la mécanique des roches, qui a été élaborée pour assurer des conditions de travail sécuritaires dans les parties sismiques de la mine. Ainsi, la production pourra recommencer en toute sécurité une fois les travaux de réhabilitation terminés à un niveau spécifique. Le programme des travaux de réhabilitation devrait être terminé en 2024.

Au quatrième trimestre de 2023, l'usine a traité 245 000 tonnes de minerai d'une teneur moyenne à l'usine de 3,90 g/t, soit une quantité inférieure de 18 % et une teneur moyenne à l'usine représentant le double de celle à la même période de l'exercice précédent. Pour l'exercice, le débit annuel de l'usine a atteint 1 034 000 tonnes de minerai d'une teneur moyenne de 3,03 g/t, soit un tonnage inférieur de 8 % et une teneur moyenne à l'usine supérieure de 52 % par rapport à l'exercice précédent. Les volumes moindres à des teneurs à l'usine supérieures sont attribuables à une proportion accrue de minerai à plus forte teneur utilisé pour alimenter l'usine qui provenait de l'exploitation souterraine, puisque les activités de production ont permis de cibler des zones souterraines réhabilitées et d'introduire du minerai de plus haute teneur obtenu au gisement Fayolle, qui a été partiellement contrebalancé par un volume plus faible extrait à la fosse à ciel ouvert Grand Duc.

L'usine a atteint une récupération de 94 % au quatrième trimestre de 2023, soit une récupération légèrement supérieure à celle à la même période de l'exercice précédent. Au cours du trimestre, la disponibilité de l'usine a baissé à 77,9 % comparativement à 95 % à la même période de l'exercice précédent, en raison d'entretiens non planifiés sur le blindage du broyeur semi-autogène et au distributeur à palettes métalliques. Des mesures correctives sont en cours.

Les réserves minérales de Westwood, y compris celles de la fosse à ciel ouvert Grand Duc, ont augmenté de 109 %, passant de 582 000 onces à 1,2 million d'onces, déduction faite de l'épuisement, à des teneurs en hausse de 26 % pour attendre 7,14 g/t Au. À l'exclusion de Grand Duc, les réserves minérales souterraines étaient estimées à 1,1 million d'onces d'une teneur moyenne de 10,6 g/t Au. L'accroissement des réserves minérales était attribuable aux efforts de réhabilitation réalisés tout au long de l'exercice, qui ont permis la reprise des activités minières dans des zones qui avaient été fermées (voir le communiqué en date du 15 février 2024).

Rendement financier

Les coûts de production de 39,3 millions \$ étaient inférieurs de 2,0 millions \$ ou 5 % par rapport à la même période de l'exercice précédent en raison des coûts d'exploitation inférieurs et de la dépréciation de la VNR de 2,3 millions \$ comptabilisés au quatrième trimestre de 2022, qui ont été en partie contrebalancés par les coûts de développement de 5,6 millions \$ engagés au gisement Fayolle imputés aux charges en raison de la courte vie utile du projet Fayolle.

Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, a atteint 42,4 millions \$, ce qui représente une hausse de 2,3 millions \$ ou de 6 %, en raison du calendrier des ventes, partiellement contrebalancé par des coûts de production moindres. Le coût des ventes par once vendue de 1 446 \$, exception faite de l'amortissement, a diminué de 784 \$ ou 35 %, principalement en raison de l'augmentation de la production et du volume des ventes.

Les coûts décaissés de 41,9 millions \$ étaient supérieurs de 2,1 millions \$ ou 5 % en raison du moment des ventes, qui a été en partie contrebalancé par les coûts de production moindres. Les coûts décaissés par once vendue, de 1 434 \$, ont subi une baisse de 776 \$ ou 35 %, essentiellement provoquée par une augmentation de la production et du volume des ventes. Une incidence approximative de 190 \$ par once vendue est comprise dans les coûts décaissés en raison des coûts de développement engagés au gisement Fayolle.

Les CMTI par once vendue se sont élevés à 2 049 \$, en baisse de 590 \$ ou 22 %, principalement en raison de la diminution des coûts décaissés par once vendue, qui a été partiellement contrebalancée par la hausse des coûts en immobilisations de maintien, qui comprenaient des activités de réhabilitation effectuées non récurrentes.

Les coûts en immobilisations de maintien ont totalisé 16,8 millions \$, qui comprenaient des travaux de développement et de réhabilitation souterrains de 8,5 millions \$, des frais de découverte incorporés de 1,6 million \$ et d'autres projets d'investissement de maintien de 6,7 millions \$.

Prévisions de 2024

La production d'or à Westwood devrait se situer entre 100 000 et 120 000 onces en 2024 et comportera une proportion croissante de minerai provenant de la mine souterraine à des teneurs supérieures. La production devrait être supérieure à celle du premier semestre de 2024 en raison de la séquence d'exploitation souterraine et puisque le minerai supplémentaire extrait à plus forte teneur provenant de la fosse Fayolle remplacera le minerai à basse teneur provenant de Grand Duc au second semestre de l'exercice.

Les coûts décaissés de Westwood devraient se situer entre 1 250 \$ et 1 375 \$ par once vendue et les CMTI par once vendue devraient se situer entre 1 800 \$ et 2 000 \$. Les coûts unitaires devraient diminuer par rapport aux niveaux de 2023, conformément à l'augmentation de la production, à une réduction prévue des coûts de réhabilitation de la mine souterraine et à une diminution des coûts de développement du gisement satellite de Fayolle d'une courte vie utile.

Les coûts en immobilisations de maintien devraient totaliser environ 65 millions \$ en immobilisations de maintien, correspondant aux 65,6 millions \$ en 2023, et seront principalement composés de 35 millions \$ en réhabilitation et développement souterrains, de 15 millions \$ pour le renouvellement du parc d'équipement mobile et fixe, de 5 millions \$ pour les projets d'intégrité des actifs à l'usine de Westwood et de 10 millions \$ pour les autres projets d'investissement.

Au deuxième semestre de l'exercice, la Société prévoit déposer un rapport technique mis à jour conforme au Règlement 43-101 qui comprend des détails concernant certaines mesures d'optimisation et des évaluations stratégiques du complexe Westwood.

PROJETS

Projet Côté Gold | Ontario, Canada

Au 31 décembre 2023, on estimait que l'avancement de la construction de Côté Gold, atteignait environ 98 %, et l'ensemble du projet à 95,5 %, y compris la démobilisation des équipes de construction et des installations de construction.

Mise à jour sur les activités du quatrième trimestre

Les plus récentes activités concernant le projet à la fin du quatrième trimestre de 2024 (sauf indication contraire) comprenaient :

Activités du projet	Mise à jour
Santé et sécurité	Le projet comptait un nombre total de 14,8 millions d'heures travaillées, un taux de fréquence JART de 0,13 et un taux de fréquence TIE de 0,72.
Main-d'œuvre	Au quatrième trimestre, la démobilisation de la main-d'œuvre du projet s'est poursuivie dans le cadre du transfert de secteurs d'activités du projet aux équipes d'exploitation. L'accroissement de la main-d'œuvre d'exploitation à Côté Gold s'est poursuivi : à ce jour, 515 postes sont pourvus, y compris tous les postes de direction. Pour la direction de Côté Gold, la priorité demeure la disponibilité de la main-d'œuvre et le taux de roulement.
Construction	Travaux de terrassement : Tous les importants travaux de terrassement associés à la construction sont pratiquement terminés, y compris la phase 1 du parc à résidus. Traitement : Les travaux dans le secteur du procédé par voie sèche, y compris le concassage primaire et secondaire ainsi que le criblage et les convoyeurs connexes, sont presque terminés. Parmi les activités à terminer qui se poursuivent, notons l'installation et la configuration du reste de la tuyauterie, les systèmes électriques et l'instrumentation qui se trouvent majoritairement dans l'usine. Le réalignement du broyeur à boulets a été achevé avec le soutien de l'équipe de service du fabricant en prévision du démarrage mécanique en février. Aux dernières étapes du procédé, les installations mécaniques des circuits de détoxification et d'électrolyse avancent bien et devraient être terminées au premier trimestre de 2024 et seront prêts pour la première coulée d'or plus tard dans le trimestre. Infrastructure : Toute l'infrastructure nécessaire est presque achevée, et les installations minières tertiaires ont bien progressé durant le trimestre.
Mise en service	La première pelle électrique a été mise en service durant le trimestre et a été déployée et affectée aux activités dans la fosse. La mise en service de la deuxième pelle électrique est en cours en vue d'être déployée au premier trimestre de 2024. Le transfert du soin, de la garde et du contrôle des livrables du projet a bien progressé durant le trimestre : plus de 50 % des systèmes ont été transférés aux équipes de mise en service. Après la fin du trimestre, le circuit de concassage principal mis en service a concassé de la roche extraite, qui a ensuite été acheminée par convoyeur au dôme de minerai grossier. La mise en service du broyeur à rouleaux à haute pression de la trémie de minerai fin et du circuit du broyeur à boulets est prévue en février, suivie des circuits de lixiviation, comprenant la lixiviation, la détoxification du cyanure et l'affinerie. La première coulée est prévue avant la fin du premier trimestre de 2024.
Préparation opérationnelle	À la fin du quatrième trimestre 2023, quatorze camions de transport avaient été mis en service et étaient opérationnels. Les essais des foreuses autonomes se sont poursuivis avec les quatre foreuses Pit Viper opérationnelles. L'équipe de l'exploitation améliore continuellement les voies de transport et les lieux de déchargement afin d'améliorer l'efficacité et la durée des cycles du transport autonome. Les activités d'extraction progressent bien et ont atteint un record journalier de 128 000 tonnes de matériel transporté vers la fin du trimestre. À la fin de l'exercice, l'empilement de minerai comptait 5 millions de tonnes de minerai dans l'aire d'accumulation, conformément à la cible visée.

Dépenses du projet¹

Sur une base de 100 % et un taux de change \$ US/\$ CA moyen de 1,35, les dépenses du projet engagées dans la coentreprise Côté Gold se sont élevées à 242,9 millions \$ (170,5 millions \$ sur une base de 70 %) au quatrième trimestre de 2023 et à 1 074,2 millions \$ (752,3 millions \$ sur une base de 70 %) pour l'exercice à un taux de change \$ US/\$ CA moyen de 1,35. Les dépenses engagées comprennent le coût des stocks de fournitures et l'accumulation de minerai pour constituer un premier empilement de minerai. Depuis le début de la construction, des dépenses de 2,786 milliards \$ (1,95 milliard \$ sur une base de 70 %) ont été engagées sur les 2,965 milliards \$ (2,08 milliards \$ sur une base de 70 %) prévus. Le budget initial prévoyait un taux de change \$ US/\$ CA moyen de 1,25.

Au cours du trimestre, la Société a financé un montant d'environ 173,9 millions \$ dans la coentreprise non constituée en société, et SMM a financé 114,5 millions \$, qui comprenait 28,0 millions \$ supplémentaires proportionnel à sa participation accrue.

Prévisions de 2024

La production annuelle de Côté Gold devrait se situer entre 220 000 et 290 000 onces. Cette estimation repose sur l'hypothèse qu'à la suite de la production d'or initiale à la fin mars, les activités d'exploitation s'intensifieront dès le début du deuxième trimestre de 2024 et atteindront la production commerciale au troisième trimestre de 2024. Pour la Société, une exploitation parvient à la production commerciale lorsque l'usine maintient un débit de production moyen de 60 %

sur une période de 30 jours. La Société s'attend à ce que les activités d'exploitation de Côté Gold atteignent 90 % environ de la capacité nominale à la fin de l'exercice.

Avant l'atteinte de la capacité nominale, au cours de l'intensification de la production, les coûts d'exploitation devraient être plus élevés que les coûts moyens prévus au plan minier long terme, comme il est indiqué dans le rapport technique 43-101 (en date du 12 août 2022), puisque les coûts fixes sont absorbés par des volumes plus faibles, les augmentations de certains intrants engendrés par l'inflation depuis la rédaction du rapport technique, et les redevances accrues attribuables à la hausse des prix de l'or. Lorsque Côté Gold atteindra le débit prévu de 90 % à la fin de l'exercice, la Société s'attend à des coûts décaissés se situent entre 700 \$ et 800 \$ par once vendue et les CMTI entre 1 100 \$ et 1 200 \$ par once vendue. À des fins comptables, les produits et le coût des ventes seront comptabilisés à compter du commencement de la production.

Les dépenses totales prévues du projet à engager jusqu'à la première coulée d'or se chiffrent à 179,0 millions \$ en fonction d'un taux de change hypothétique de 1,34 \$ US/\$ CA. L'achèvement de certains projets d'infrastructure et de terrassement prévu qui auront lieu après la première coulée d'or, est estimé à 40 millions \$ (± 5 %).

Outre les dépenses du projet qui devraient avoisiner les 40,0 millions \$ (± 5 %), les dépenses de fonctionnement liées aux coûts d'usinage et de surface seront incorporés pendant la mise en service et l'intensification des activités d'exploitation jusqu'à ce que le projet atteigne la production commerciale.

Les coûts en immobilisations estimatifs liés aux activités d'exploitation pour 2024, à l'exclusion des frais de découverte incorporés, ont totalisé 145 millions \$ (± 5 %). De janvier à décembre, les dépenses à engager comprendront :

- 60 millions \$ (± 5 %) pour l'agrandissement du parc à résidus dans le cadre de la phase 2.
- 50 millions \$ (± 5 %) pour l'achat d'équipement qui comprend quatre camions de transport supplémentaires, des foreuses et autres équipements mobiles.
- 35 millions \$ (± 5 %) pour les projets d'immobilisations qui comprennent les coûts des propriétaires.

Les frais de découverte incorporés sont estimés à 50 millions \$ (± 5 %) pour l'exercice.

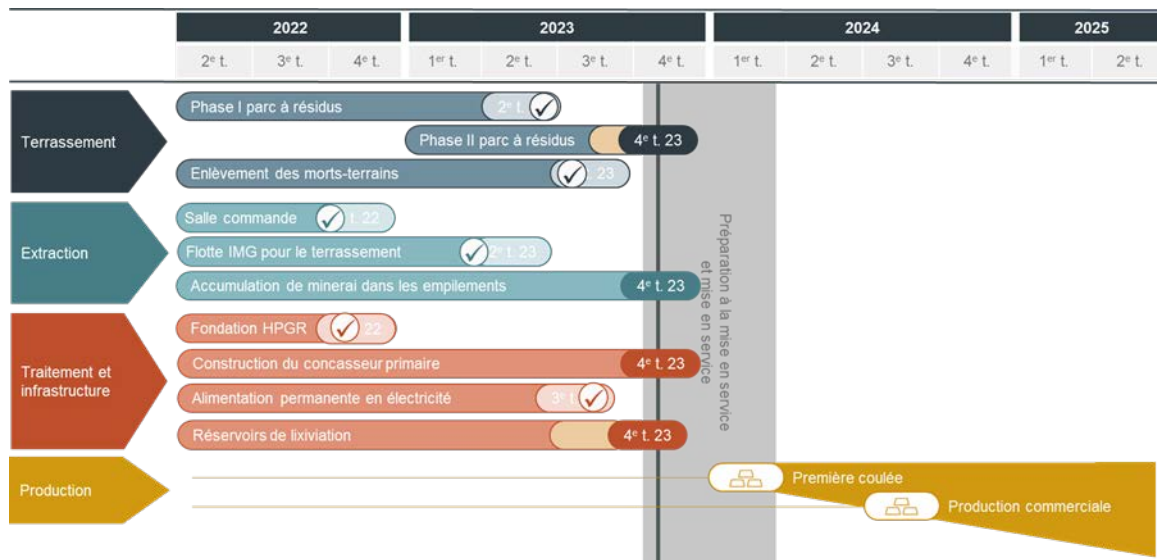
Les coûts en immobilisations de Côté Gold en 2024 devraient être supérieurs aux coûts moyens prévus au plan minier à mesure que progresse la construction de l'empreinte complète de la digue du parc à résidus pendant l'exploitation minière. En 2024, la classification des coûts en immobilisations, soit de maintien ou d'expansion, dépendra du moment où le projet parviendra à la première coulée d'or et de la nature de la dépense.

En fonction de la participation de 60,3 % de la Société dans la coentreprise non constituée en société (voir le rapport de gestion pour obtenir des détails sur la transaction de financement avec Sumitomo), le reste des fonds dont IAMGOLD aura besoin pour couvrir les dépenses de projet et de mise en service jusqu'à l'atteinte de la première coulée d'or, le paiement de tous les soldes de comptes fournisseurs liés aux dépenses de projet ainsi que le financement restant des contrats de location au premier trimestre 2024 devraient se chiffrer à 142,0 millions \$. Une fois la production commerciale atteinte, IAMGOLD poursuivra le financement des activités courantes de la Société et des coûts en immobilisations par des appels d'offres de liquidité pour sa participation de 60,3 % et recevra 60,3 % de la production aurifère.

Résumé des étapes importantes à venir et du calendrier

Côté Gold devrait entrer en production vers la fin du premier trimestre de 2024 et intensifiera ses activités jusqu'à l'atteinte de la production commerciale au troisième trimestre de 2024. Les étapes importantes réalisées récemment et les autres étapes notables à venir sont les suivantes :

La Société met en garde le lecteur que d'autres perturbations potentielles, y compris celles causées par les pressions inflationnistes, les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, les conditions météorologiques entraînant une productivité limitée ou nulle, comme le froid extrême ou les incendies de forêt pendant les mois d'été secs et chauds, la défaillance d'équipement en début de vie utile, les conflits de travail et le resserrement du marché de l'emploi, pourraient avoir des répercussions sur le calendrier des activités, les coûts, la disponibilité de la main-d'œuvre, la productivité et la chaîne d'approvisionnement et la logistique et, par conséquent, ces éléments pourraient influencer sur le calendrier de l'atteinte de la production commerciale et, conséquemment, sur les coûts du projet et/ou les estimations prévisionnelles.



Gisement Gosselin

Le gisement Gosselin est situé immédiatement au nord-est du gisement Côté Gold. En 2023, la Société a réalisé environ 24 600 mètres de forage pour délimiter et prolonger davantage les ressources minérales de Gosselin et tester des cibles sélectionnées le long d'un corridor du gisement interprété comme étant favorable.

Le 23 octobre 2023, la Société a présenté les résultats d'analyse de son programme de forage au diamant de 2023, lesquels comprennent : 300,8 mètres d'une teneur de 1,40 g Au/t à GOS23-134, 240,0 mètres d'une teneur de 1,53 g Au/t à GOS23-136 et 500,8 mètres d'une teneur de 0,72 g Au/t à GOS23-144 (voir le communiqué de presse en date du 23 octobre 2023). Les résultats sont très encourageants et indiquent que l'étendue du gisement Gosselin pourrait être similaire à celle du gisement adjacent Côté Gold. Les intersections de forage obtenues dans la brèche ouest récemment découverte ont considérablement augmenté la délimitation du corps bréchique, qui correspond maintenant à 250 mètres sur 170 mètres et à environ 400 mètres de profondeur. Elles ont permis de mettre en relief un corridor hautement prometteur en profondeur et d'une longueur latérale pouvant atteindre 850 mètres, qui devra faire l'objet de tests, entre la brèche ouest de Gosselin et le corps bréchique hydrothermal du gisement Côté Gold.

Ces résultats ont été intégrés au modèle du gisement, et le 15 février 2024, la Société a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales (sur une base de 100 %) de 161,3 millions de tonnes de ressources minérales indiquées d'une teneur moyenne de 0,85 g/t Au représentant 4,42 millions d'onces d'or, et de 123,9 millions de tonnes de ressources minérales présumées d'une teneur moyenne de 0,75 gramme d'or par tonne représentant 2,98 millions d'onces d'or (sur une base de 100 %) (voir les communiqués de presse en date du 15 février 2024).

Des études techniques sont prévues pour faire progresser les essais métallurgiques, de même que des études relatives à l'exploitation minière et aux infrastructures, afin d'examiner les possibilités d'inclure le gisement Gosselin dans un plan de cycle minier éventuel de Côté Gold.

Projet Nelligan | District de Chibougamau, Québec, Canada

Le projet Nelligan (« Nelligan ») est situé à environ 45 kilomètres au sud de Chapais-Chibougamau, au Québec.

Le 5 décembre 2023, la Société a annoncé qu'elle a conclu une convention d'arrangement définitive avec Vanstar aux termes de laquelle IAMGOLD accepte d'acquérir toutes les actions ordinaires émises et en circulation de Vanstar au moyen d'un plan d'arrangement approuvé par les tribunaux en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

Aux termes de la convention d'arrangement, les actionnaires de Vanstar recevront 0,2008 action ordinaire d'IAMGOLD pour chaque action de Vanstar. Selon un prix moyen pondéré en fonction du volume des actions d'IAMGOLD calculé sur 5 jours à la Bourse de Toronto au 1^{er} décembre 2023, la contrepartie aux actionnaires et aux titulaires d'options totalise une transaction d'une valeur d'environ 31,1 millions \$ (selon le taux de change quotidien de la Banque du Canada au 1^{er} décembre). La transaction a été finalisée le 13 février 2024.

Vanstar est une société d'exploration aurifère détenant des propriétés dans le nord du Québec à divers stades d'exploration. L'actif principal de Vanstar est une participation de 25 % dans Nelligan, détenu en vertu d'une convention

de participation conditionnelle avec IAMGOLD (IAMGOLD : 75 % ; Vanstar : 25 %). Vanstar détient aussi une redevance sur le rendement net de fonderie de 1 % dans certains claims du projet qui sera révoquée par suite de la transaction.

En 2023, environ 10 300 mètres ont été forés à Nelligan dans le but d'améliorer la classification des ressources et d'accroître la minéralisation au-delà de l'enveloppe actuelle de la fosse délimitant la ressource du gisement Nelligan et de tester des cibles d'exploration sélectionnées ailleurs sur la propriété. Les résultats de la deuxième portion du programme d'exploration de 2023 ont été annoncés au quatrième trimestre et comprenaient les principaux résultats suivants : 35,3 mètres d'une teneur de 1,21 g/t Au, 34,4 mètres d'une teneur de 2,55 g/t Au et 28,5 mètres d'une teneur de 1,92 g/t Au (voir le communiqué de presse de Vanstar en date du 4 décembre 2023).

Le 15 février 2024, IAMGOLD a annoncé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales de Nelligan dans le cadre du processus de communication d'informations financières de fin d'exercice. La mise à jour de l'estimation des ressources minérales (sur une base de 100 %) fait état de 74,5 millions de tonnes de g/t Au d'une teneur moyenne de 0,84 g/t Au représentant 2,01 millions d'onces d'or, et de 142,6 millions de tonnes de ressources minérales présumées d'une teneur moyenne de 0,85 g/t Au représentant 3,89 millions d'onces d'or (voir les communiqués de presse en date du 15 février 2024).

Actifs de Bambouk | Afrique de l'Ouest

Le 20 décembre 2022, la Société a annoncé avoir conclu des ententes définitives avec Managem S.A. (CAS : MNG) (« Managem ») visant la vente des actifs de Bambouk. Conformément aux modalités des ententes, IAMGOLD recevra des paiements en trésorerie d'environ 282,0 millions \$ (avant impôts) au total en contrepartie des actions et des prêts intragroupe accordés par les filiales aux entités détentrices de la participation de 90 % de la Société dans le projet Boto, au Sénégal, et une participation de 100 % dans chacun des projets suivants : le projet Karita et les propriétés d'exploration connexes, en Guinée, le projet Diakha-Siribaya, au Mali, les propriétés au stade d'exploration primaire de Boto Ouest, Senala Ouest et Daorala, de même que le droit acquis dans la coentreprise Senala, également au Sénégal, en vertu d'une convention de participation conditionnelle. La Société a obtenu le consentement du consortium de prêteurs d'IAMGOLD pour clôturer la vente de sa participation dans les actifs de Bambouk.

Le 25 avril 2023, la Société a finalisé la vente de sa participation de 90 % dans le projet Boto, au Sénégal, de sa participation de 100 % dans les propriétés au stade d'exploration primaire Boto Ouest, Senala Ouest et Daorala, de même que du droit acquis dans la coentreprise Senala, également au Sénégal, en vertu d'une convention de participation conditionnelle, pour un produit brut total en trésorerie de 197,6 millions \$. La Société a comptabilisé un gain de 109,1 millions \$ sur la vente des actifs du Sénégal et payé des impôts de 4,1 millions \$.

Les autres transactions sont assujetties à certaines approbations réglementaires des gouvernements pertinents, ainsi qu'à d'autres conditions de clôture habituelles incluses dans les ententes. La première des deux transactions restantes devrait être finalisée au premier trimestre de 2024, et la finalisation de la dernière transaction est prévue en 2024.

Selon les modalités des ententes, les coûts d'exploration engagés relativement aux actifs de Bambouk seront recouverts auprès de Managem à la clôture.

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

Liquidités et ressources en capital

Au 31 décembre 2023, la trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies de la Société se sont établis à 367,1 millions \$ et la dette nette à 649,5 millions \$. Environ 387,0 millions \$ étaient disponibles en vertu de la facilité de crédit renouvelable garantie de la Société, portant ainsi les liquidités au 31 décembre 2023 à environ 754,1 millions \$.

Côté Gold détenait un montant de 81,7 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, et Essakane un montant de 70,9 millions \$. La convention de coentreprise Côté Gold stipule que les partenaires en coentreprise doivent financer à l'avance deux mois de dépenses futures estimées et les appels de liquidités doivent être effectués au début de chaque mois, ce qui fait que le solde de fin de mois se rapproche du montant des dépenses du mois suivant.

Le 15 février 2024, la Société a effectué un placement privé de 1,9 action ordinaire accréditive de la Société (les « actions accréditives ») qui seront considérées comme des « actions accréditives » (au sens du paragraphe 66(15) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada)). Les actions accréditives ont été émises à un prix de 4,20 \$ CA par action accréditive pour un produit brut total maximal de 8,0 millions \$ CA.

La Société utilise des dividendes et des prêts intragroupe pour rapatrier les fonds provenant de ses activités d'exploitation. Le moment du versement de ces dividendes pourrait avoir une incidence sur le moment et le montant du financement nécessaire, y compris les sommes prélevées par la Société sur sa facilité de crédit. La trésorerie excédentaire à Essakane

est principalement rapatriée au moyen de paiements de dividendes correspondant à la participation de 90 % de la Société, déduction faite de l'impôt sur les dividendes. En 2023, Essakane a déclaré un dividende de 120,0 millions \$ qu'IAMGOLD a reçu au troisième trimestre, déduction faite de la participation minoritaire et des retenues d'impôt. Pendant le reste de la construction et de la mise en service, la Société acquittera sa part du financement de la coentreprise Côté Gold de 142,0 millions \$ à même ses soldes de trésorerie disponibles.

La trésorerie soumise à restriction relative aux obligations environnementales des coûts de fermeture d'Essakane, de la division Doyon et du projet Côté Gold totalisait 66,1 millions \$, et comprenait 24,4 millions \$ placés en dépôt fiduciaire jusqu'à la finalisation de la transaction d'Euro Ressources. Le tableau suivant résume les éléments de la dette à long terme de la Société.

(millions \$) ¹	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Facilité de crédit	—	455,0	—
Billets de premier rang de 5,75 %	448,0	447,6	445,7
Prêt à terme	375,6	—	—
Prêts pour équipement	7,2	16,1	18,7
	830,8	918,7	464,4

1. La dette à long terme ne comprend pas les contrats de location en vigueur liés aux activités poursuivies de 121,3 millions \$ au 31 décembre 2023 (73,8 millions \$ au 31 décembre 2022, 11,4 millions \$ au 31 décembre 2021).

Facilité de crédit

La Société dispose d'une facilité de crédit renouvelable garantie de 425 millions \$ (« facilité de crédit ») qui a été conclue en décembre 2017 et dont divers éléments ont été modifiés, y compris l'obtention du consentement pour la vente de Rosebel, la vente des actifs de Bambouk, l'entente de financement conclue avec SMM et le prêt à terme garanti de privilège de deuxième rang. Le 9 novembre 2023, la Société a conclu un accord visant à prolonger sa facilité de crédit d'un an et à porter son échéance au 31 janvier 2026. Dans le cadre de cette prolongation, la facilité de crédit a été réduite de 490 millions \$ à 425 millions \$, selon les exigences de la Société concernant une facilité de crédit renouvelable de premier rang pour ses activités générales. La Société a des engagements pour la totalité de la facilité de 425 millions \$ jusqu'au 31 janvier 2025 et pour 373 millions \$ jusqu'au 31 janvier 2026.

Au 31 décembre 2023, la facilité de crédit était inutilisée. La Société avait émis des lettres de crédit d'un montant de 22,6 millions \$ à titre de cautionnement, 11,3 millions \$ en garantie de certaines indemnités environnementales consenties à des organismes gouvernementaux et 4,1 millions \$ à titre de garantie de paiement de fournisseurs. Un montant de 387,0 millions \$ reste disponible dans le cadre de la facilité de crédit.

Billets de premier rang de 5,75 %

En septembre 2020, la Société a clôturé l'émission de billets de premier rang d'une valeur nominale de 450 millions \$ portant intérêt au taux de 5,75 % par année (les « billets »). Les billets sont libellés en dollars américains et viennent à échéance le 15 octobre 2028. L'intérêt est exigible à terme échu en versements égaux semi-annuels le 15 avril et le 15 octobre de chaque année à compter du 15 avril 2021 commençant le 15 avril 2021 représentant un montant approximatif de 12,9 millions \$ pour chaque paiement. Les billets sont garantis par certaines filiales de la Société.

La Société a engagé des coûts de transaction de 7,5 millions \$ qui ont été inscrits à l'actif et comptabilisés en diminution de la valeur comptable des billets dans la dette à long terme aux états consolidés de la situation financière et amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Prêt à terme

Le 16 mai 2023, la Société a conclu un prêt à terme de 400,0 millions \$. Le prêt à terme compte une réduction sur émission originale de 3 %, il porte intérêt à un taux variable correspondant au taux du financement à un jour garanti sur un mois ou trois mois plus 8,25 % par année et vient à échéance le 16 mai 2028. Le prêt à terme est libellé en dollars américains et les intérêts sont payables à chaque date d'échéance du taux du financement à un jour garanti. Les billets au titre du prêt à terme sont garantis par certaines filiales de la Société et sont subordonnés à la facilité de crédit.

En plus d'une réduction de 3 %, la Société a engagé des coûts de transaction de 11,0 millions \$, qui ont été inscrits à l'actif en diminution de la valeur comptable du prêt à terme, dans la dette à long terme, aux états consolidés de la situation financière, et qui sont amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le prêt à terme peut être remboursé en tout temps, par tranches de 20 millions \$, et compte une prime de remboursement anticipé s'il est remboursé au cours des deux premières années, une prime de 104 % s'il est remboursé après la deuxième année, une prime de 101 % s'il est remboursé après la troisième année et une prime de 100 % par la suite.

Le prêt à terme comporte une clause relative aux liquidités minimales de 150 millions \$ et un ratio de couverture des intérêts (1,5 fois le RAIIA consolidé par rapport aux intérêts consolidés). Il n'est assorti d'aucune exigence relative aux activités de couverture liées à l'or ou autre, aux réserves pour dépassements de coûts ou à l'utilisation des flux de trésorerie disponibles aux fins de remboursement des dettes.

Contrats de location

Au 31 décembre 2023, la Société avait des obligations de contrats de location de 121,3 millions \$ à un taux d'emprunt moyen pondéré de 7,20 %.

Le 29 avril 2022, la Société, au nom de la coentreprise Côté Gold, a conclu un accord de bail principal avec Caterpillar Financial Services Limites pour la location de certains équipements mobiles, qui ont été livrés au cours de 2023 et qui continueront de l'être au cours de 2024, d'une valeur approximative de 125 millions \$. En lien avec cet accord, SMM a garanti 30 % des obligations.

Prêts pour équipement

Au 31 décembre 2023, la Société avait des prêts pour équipement d'une valeur comptable de 7,3 millions \$ garantis par certains équipements mobiles, à des taux d'intérêt entre 5,23 % et 5,95 % venant à échéance en 2026. Les prêts pour équipement sont comptabilisés au coût amorti aux états consolidés de la situation financière.

Accords de paiement anticipé de l'or

En 2021, la Société a conclu des accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or (les « accords de paiement anticipé de 2022 ») à un coût moyen pondéré de 4,45 % par année en contrepartie de 150 000 onces d'or. Ces accords établissent un prix de vente **préfinancé** à terme moyen de 1 753 \$ par once sur 50 000 onces d'or et un tunnel se situant entre 1 700 \$ et 2 100 \$ par once sur 100 000 onces d'or. La Société a reçu 236,0 millions \$ en 2022 en échange de la livraison de 150 000 onces au cours de 2024.

En décembre 2023, la Société a conclu un accord de paiement anticipé sur la vente à terme d'or (l'« accord de paiement anticipé du premier trimestre de 2025 ») et une modification partielle de l'un des accords de paiement anticipé existants sur la vente à terme d'or (« accord de paiement anticipé et de report de livraison d'or »). En vertu de l'accord de paiement anticipé du premier trimestre de 2025, la Société recevra un paiement par anticipation de 59,9 millions \$ au premier trimestre de 2024 selon un prix de l'or de 1 916 \$ par once, qui sera versée en trois mensualités égales en contrepartie de la livraison de 31 250 onces d'or entre janvier 2025 et mars 2025. L'accord de paiement anticipé et de report de livraison d'or permet de reporter la livraison des 6 250 onces initialement prévue au premier trimestre de 2024 en vertu des accords de paiement anticipé conclus en 2022 dont la livraison aura lieu au premier trimestre de 2025. Au moment de la livraison, la Société versera un paiement total de 0,5 million \$ pour tenir compte du report. Ces accords auront pour effet de modifier les obligations relatives à la livraison d'or actuellement prévue au premier trimestre de 2024 et de reporter sa livraison à l'année suivante, ce qui devrait faire augmenter les flux de trésorerie d'environ 72,5 millions \$ au premier trimestre de 2024, en fonction des cours de l'or au moment de la conclusion des accords.

Liquidités

Au 31 décembre 2023, la Société disposait de liquidités disponibles de 754,1 millions \$, soit 367,1 millions \$ en trésorerie et en équivalents de trésorerie, et de 387,0 millions \$ dans le cadre de la facilité de crédit.

IAMGOLD devrait financer une somme de 142,0 millions \$ en dépenses de projet et en fonds de roulement pendant le reste de la construction et de la mise en service selon sa participation de 60,3 % dans la coentreprise Côté Gold.

Le 25 avril 2023, la Société a finalisé la vente de sa participation de 90 % dans le projet Boto, au Sénégal, de sa participation de 100 % dans les propriétés au stade d'exploration primaire Boto Ouest, Senala Ouest et Daorala, de même que du droit acquis dans la coentreprise Sénala, également au Sénégal, en vertu d'une convention de participation conditionnelle, pour un produit brut total en trésorerie de 197,6 millions \$. Le produit brut comprend des paiements différés de 32,0 millions \$, qui ont été reçus le 26 octobre 2023. Le produit brut des autres transactions restantes, relatives aux actifs de la Guinée et du Mali, est évalué à environ [84,4 millions \$].

La Société doit aussi livrer 150 000 onces de sa production de 2024 dans le cadre des accords de paiement anticipé de 2022. En décembre 2023, la Société a conclu d'autres accords de paiement anticipé de l'or qui ont eu pour effet de reporter la livraison d'or prévue au premier trimestre 2024 au premier trimestre 2025.

Selon l'échéancier actuel de construction et de mise en service du projet Côté Gold ainsi que la conjoncture du marché qui pourraient avoir une incidence sur le projet, les dépenses afférentes à la mise en service et à l'augmentation de la production et les flux de trésorerie générés par les exploitations existantes d'IAMGOLD, la Société croit que les liquidités

disponibles au 31 décembre 2023, ajouté aux flux de trésorerie générés par les sites d'exploitation minière, aux produits attendus de la vente du reste des actifs de Bambouk et aux liquidités disponibles en raison des sommes inutilisées sur la facilité de crédit, sont suffisantes pour financer l'achèvement de la construction, la mise en service et l'augmentation de la production au projet Côté Gold.

Les résultats financiers de la Société dépendent grandement du cours de l'or et du pétrole et des taux de change. Les variations futures de ces cours et taux influenceront par conséquent sur son rendement. La capacité de la Société à utiliser la facilité de crédit dépend du respect des clauses relatives au ratio de la dette nette au RAIIA et des intérêts.

États des résultats

Produits – Au premier trimestre de 2023, les produits liés aux activités poursuivies ont totalisé 226,2 millions \$ pour la vente de 147 000 onces (136 000 onces sur une base attribuable) à un prix moyen réalisé de l'or de 2 005 \$ par once, soit une baisse de 38,8 millions \$ ou de 44 % par rapport à la période équivalente de l'exercice précédent, en raison d'une baisse des ventes, qui a été partiellement contrebalancée par un prix réalisé de l'or plus élevé.

Coût des ventes – Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, s'élevait à 178,1 millions \$ au quatrième trimestre de 2023, en hausse de 34,6 millions \$ ou 23 % par rapport à l'exercice précédent. Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, s'élevait à 648,4 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 78,0 millions \$ ou 13 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Charge d'amortissement – La charge d'amortissement s'est élevée à 71,1 millions \$ au quatrième trimestre de 2023, soit une hausse de 27,4 millions ou de 63 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des volumes de production plus élevés et à l'amortissement des actifs de découverte reportés en raison du commencement de la phase 5 à Essakane.

Dépenses d'exploration – Les dépenses d'exploration se sont élevées à 3,6 millions \$ au quatrième trimestre de 2023, soit une baisse de 2,4 millions \$ ou de 40 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la vente de certains actifs d'exploration.

Frais généraux et administratifs – Les frais généraux et administratifs se sont chiffrés à 10,7 millions \$ au quatrième trimestre de 2023, soit une hausse de 0,1 million \$ ou 1 % par rapport à la période correspondant de l'exercice précédent, et étaient principalement attribuable aux coûts des activités de soutien de l'exercice précédent convertis en activités abandonnées de 0,8 million \$ et aux frais de consultation plus élevés de 0,4 million \$, en partie contrebalancés par la baisse des primes de 0,8 million \$ et les paiements fondés sur les actions de 0,3 million \$.

Charge d'impôts sur le résultat – La charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 1,1 million \$ au quatrième trimestre de 2023, soit une baisse de 9,9 millions \$ ou de 90 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Activités d'exploitation

La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation liée aux activités poursuivies a atteint 69,9 millions \$ au quatrième trimestre de 2023 et a diminué de 63,3 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de : un résultat en trésorerie inférieur de 12,9 millions \$ découlant d'un volume de ventes inférieur, partiellement contrebalancé par des prix réalisés de l'or supérieur, une hausse des impôts à payer sur le résultat de 10,3 millions \$ et des produits nets des accords de paiement anticipé de 2022, totalisant 59,0 millions \$, compris dans le quatrième trimestre de l'exercice 2022.

Activités d'investissement

La trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement liées aux activités poursuivies au quatrième trimestre de 2023 s'est chiffrée à 272,2 millions \$, soit une hausse de 66,8 millions \$ par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation des coûts en immobilisations liés aux immobilisations corporelles de 63,8 millions \$, essentiellement attribuables à la construction de Côté Gold, une hausse de la trésorerie soumise à restriction de 24,4 millions \$ que la Société a consenti pour l'acquisition de la participation minoritaire dans Euro Ressources et une augmentation des coûts d'emprunt incorporés de 7,3 millions \$ qui a été en partie contrebalancée par le produit en trésorerie net reçu de la vente des actifs du Sénégal.

Activités de financement

La trésorerie nette générée par les activités de financement liée aux activités poursuivies a totalisé 16,9 millions \$ au quatrième trimestre de 2023. Comparativement au quatrième trimestre de 2022, la trésorerie nette provenant des activités de financement liées aux activités poursuivies a diminué de 51,6 millions \$, principalement en raison des 230,0 millions \$

prélevés sur la facilité de crédit au troisième trimestre de 2022, qui ont été contrebalancés par la somme de 24,1 millions \$ avancée par SMM conformément à l'entente de financement durant le troisième trimestre 2023.

TÉLÉCONFÉRENCE

Une téléconférence aura lieu le **vendredi 16 février 2024 à 8 h 30 (heure de l'Est)** au cours de laquelle la haute direction discutera des résultats d'exploitation et des résultats financiers de la Société du quatrième trimestre et de l'exercice 2023.

La téléconférence sera accessible par webdiffusion en cliquant sur le lien dans la section « Events » du site Internet de la Société www.iamgold.com ou par téléphone en composant les numéros suivants :

Veuillez vous inscrire préalablement sur : [Chorus Call IAMGOLD Q4 Registration](https://services.choruscall.ca/links/iamgold2023q4.html). Après votre inscription, vous recevrez une invitation par courriel comportant les détails de connexion ainsi qu'un NIP unique. Cette option permet d'éviter l'opérateur et la file d'attente.

Sans frais (Amérique du Nord) : **1 800 319-4610**

À l'international : +1 604 638-5340

Webdiffusion : <https://services.choruscall.ca/links/iamgold2023q4.html>

La webdiffusion archivée en ligne sera disponible en accédant au site Internet de la Société à www.iamgold.com. Une rediffusion téléphonique sera disponible pendant un mois après la téléconférence en composant le numéro sans frais 1 800 319-6413 en Amérique du Nord ou +1 604 638-9010 ailleurs dans le monde en entrant le mot de passe : 0518.

Pour de plus amples renseignements, se reporter au rapport de gestion et aux états financiers consolidés intermédiaires non audités pour les périodes de trois mois et de douze mois terminés le 31 décembre 2023 qui se trouvent sur le site Web de la Société à l'adresse www.iamgold.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. La Société utilise certaines mesures de rendement financier hors PCGR dans le présent communiqué de presse. Se reporter à la section « Mesures de rendement financier hors PCGR » du présent communiqué de presse et du rapport de gestion pour obtenir davantage d'information.

Renvois (sauf les tableaux) 1.

1. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » ci-dessous. De plus amples informations sur ces mesures financières hors PCGR figurent aux pages 36 à 43 du rapport de gestion (en anglais) de la Société pour le quatrième trimestre de 2023 déposé sur SEDAR à l'adresse www.sedarplus.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

AU SUJET D'IAMGOLD

IAMGOLD est un producteur d'or de rang intermédiaire et un promoteur de projets établi au Canada qui possède des mines en exploitation en Amérique du Nord et en Afrique de l'Ouest. En partenariat avec l'entreprise japonaise Sumitomo Metal Mining, la Société construit actuellement le projet Côté Gold au Canada, une exploitation minière à grande échelle et longue durée dont la mise en production est prévue au début de 2024. De plus, la Société possède un éventail de projets d'exploration à des stades primaires et avancés dans des districts à fort potentiel dans les Amériques. IAMGOLD emploie environ 3 600 personnes et est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable dans le cadre de toutes ses activités en respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance, y compris son engagement Zéro Incident®. Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG), et la Société fait partie des entreprises figurant sur l'indice Jantzi Social Index, qui est pondéré selon la capitalisation boursière qui se compose d'actions ordinaires de sociétés choisies en fonction de leur responsabilité sociale selon un vaste ensemble de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Personne-ressource IAMGOLD

Graeme Jennings, vice-président, Relations avec les investisseurs

Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883

info@iamgold.com

MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR

La Société présente certaines mesures financières hors PCGR en complément de ses états financiers consolidés intérimaires, qui sont établis conformément aux normes IFRS, comme les suivantes :

- Prix moyen réalisé de l'or par once vendue
- Coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, coûts de maintien tout inclus et coûts de maintien tout inclus par once vendue
- Résultat net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres et résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres
- Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants
- Résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« RAIIA »)
- Flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière
- Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion
- Dépenses du projet

La Société croit que, outre les mesures financières courantes établies conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent les présentes mesures de rendement financier hors PCGR pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Ces mesures de rendement financier hors PCGR, qui n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS, pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être envisagées hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS.

La définition de ces mesures, le rapprochement avec les montants présentés dans les états financiers consolidés intérimaires et les raisons de la présentation de ces mesures sont décrits ci-dessous. La détermination par la direction des composantes des mesures hors PCGR et des mesures supplémentaires est évaluée périodiquement en fonction des nouveaux éléments et des nouvelles transactions, de l'examen des utilisations par les investisseurs et des nouvelles réglementations, le cas échéant. Toute modification des mesures est dûment notée et appliquée rétrospectivement le cas échéant.

Prix moyen réalisé de l'or par once vendue

Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue permet à la direction de mieux comprendre le prix moyen réalisé de l'or vendu pour chaque période de présentation de l'information financière, déduction faite de l'incidence des produits non aurifères et des crédits de sous-produits, qui, dans le cas de la Société, ne sont pas considérables, et il permet aux investisseurs de comprendre le rendement financier de la Société sur la base des produits moyens réalisés de la vente de la production d'or au cours de la période considérée.

(en millions \$ attribuables, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2023	4 ^e t. 2022	2023	2022	2021
Produits	297,6	207,2	987,1	958,8	875,5
Crédits de sous-produits et autres produits	(1,3)	(0,6)	(2,6)	(2,9)	(1,3)
Produits	296,3	206,6	984,5	955,9	874,2
Ventes (milliers d'onces) – 100 %	147	126	503	555	487
Prix moyen réalisé de l'or par once ^{1,2,3} (\$/once)	2 005	1 639	1 955	1 721	1 793

1. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue pourrait ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

2. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue est calculé en fonction des ventes provenant des mines Westwood, Rosebel et Essakane de la Société.

3. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue au quatrième trimestre de 2022 comprend 37 500 onces (cumul annuel de 2022 de 150 000 onces) à 1 500 \$ par once, conformément aux onces livrées prévues à l'accord de paiement anticipé de 2019.

Coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue

La Société présente les coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue afin de fournir aux investisseurs des informations sur les mesures clés utilisées par la direction pour surveiller le rendement des sites miniers en production commerciale et leur capacité à générer des flux de trésorerie positifs.

Les coûts décaissés comprennent les coûts d'exploitation minière d'un site qui comprennent l'extraction, le traitement, l'administration, les redevances et les taxes sur la production, ainsi que les gains ou les pertes réalisés sur dérivés, exception faite de l'amortissement, des coûts de réhabilitation, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploration et d'évaluation. Les CMTI comprennent le coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement, les coûts en immobilisations de maintien, qui sont nécessaires au maintien des exploitations existantes, les coûts d'exploration incorporés, la portion de maintien des paiements du principal, les charges d'amortissement et de désactualisation de réhabilitation environnementale, les crédits de sous-produits et les frais généraux et administratifs. Ces coûts sont ensuite divisés par les onces d'or attribuables à la Société vendues par les sites miniers en production commerciale au cours de la période pour obtenir les coûts décaissés par once vendue et les coûts de maintien tout inclus par once vendue. La Société présente cette mesure visant les CMTI en tenant compte ou non d'une déduction pour crédits de sous-produits des mines Essakane, Rosebel et Westwood.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les coûts décaissés et les coûts décaissés par once vendue sur une base attribuable et le coût des ventes dans les états financiers consolidés.

(en millions \$ attribuables, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2023	4 ^e t. 2022	2023	2022	2021
Coût des ventes	247,8	187,2	863,0	810,9	813,3
Charge d'amortissement ¹	(71,1)	(43,7)	(216,0)	(240,5)	(264,2)
Coût des ventes ¹ , exception faite de la charge d'amortissement	176,7	143,5	647,0	570,4	549,1
Ajustements :					
Autres coûts d'exploitation minière	(0,7)	(0,5)	(1,8)	(2,8)	(1,3)
Ajustement des emplacements et produits finis	—	9,5	—	9,5	(42,9)
Portion des coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	—	—	(13,5)	—	—
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ²	(13,4)	(11,3)	(48,8)	(44,0)	(42,8)
Coûts décaissés – attribuables	162,6	141,2	582,9	533,1	462,1
Ventes d'or totales (milliers d'onces) – attribuables	136	115	462	506	442
Coûts décaissés ³ (\$/once vendue) – attribuables	1 197	1 226	1 261	1 052	1 045
Coûts décaissés de Rosebel – attribuables	—	73,2	22,4	266,6	228,0
Ventes d'or de Rosebel (milliers d'onces) – attribuables	—	68	24	215	148
Total des coûts décaissés ³ – toutes les exploitations – attribuables	162,6	214,4	605,3	799,7	690,1
Ventes d'or ⁴ totales – toutes les exploitations (milliers d'onces) – attribuables	136	183	486	721	590
Coûts décaissés ³ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 197	1 173	1 246	1 109	1 170

1. Conformément à la note 36 des états financiers consolidés intérimaires concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Les ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa proportion attribuable du coût des ventes

3. Les coûts décaissés par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

4. Comprend Essakane, Rosebel et Westwood sur une base attribuable respective de 90 %, 95 % et 100 %.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les CMTI et les CMTI par once vendue sur une base attribuable et le coût des ventes selon les états financiers consolidés intérimaires.

(en millions \$ attribuables, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2023	4 ^e t. 2022	2023	2022	2021
Coût des ventes	247,8	187,2	863,0	810,9	813,3
Charge d'amortissement ¹	(71,1)	(43,7)	(216,0)	(240,5)	(264,2)
Coût des ventes ¹ , exception faite de la charge d'amortissement	176,7	143,5	647,0	570,4	549,1
Ajustements :					
Coûts en immobilisations de maintien ²	63,9	50,6	196,0	190,4	63,2
Frais généraux et administratifs ³	10,5	11,0	45,7	48,3	38,2
Ajustement des emplacements et produits finis	—	9,5	—	9,5	(42,9)
Autres coûts ⁴	3,2	1,6	11,8	5,5	7,3
Portion des coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	—	—	(13,5)	—	—
Coûts attribuables à des participations ne donnant	(18,4)	(15,7)	(62,9)	(60,3)	(48,7)
CMTI – attribuables	235,9	200,5	824,1	763,8	566,2
Ventes d'or totales (milliers d'onces) – attribuables	136	115	462	506	442
CMTI ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 735	1 741	1 783	1 508	1 281
CMTI, exception faite du crédit de sous-produits ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 740	1 746	1 787	1 513	1 284
CMTI de Rosebel – attribuables	—	105,2	32,0	376,3	274,4
Ventes d'or de Rosebel (milliers d'onces) – attribuables	—	68	24	215	148
CMTI – toutes les exploitations – attribuables	235,9	305,7	856,1	1 140,1	840,6
Ventes d'or totales ⁷ (milliers d'onces) – attribuables	136	183	486	721	590
CMTI ⁶ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 735	1 672	1 762	1 581	1 426
CMTI – toutes les exploitations, exception faite des crédits de sous-produits ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 740	1 675	1 766	1 585	1 428

1. Conformément à la note 36 des états financiers consolidés intérimaires concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur le plan minier long terme, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les coûts en immobilisations de maintien sont décrits en plus de détails ci-dessous.

3. Les frais généraux et administratifs excluent la charge d'amortissement et des charges ponctuelles importantes d'indemnités de départ.

4. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'épuisement, le produit de l'assurance, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

5. Les ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa proportion attribuable du coût des ventes

6. Le calcul des CMTI par once vendue pourrait ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

7. Comprend Essakane, Rosebel et Westwood sur une base attribuable respective de 90 %, 95 % et 100 %.

Coûts en immobilisations de maintien et d'expansion

Les coûts en immobilisations de maintien représentent les coûts nécessaires pour soutenir les niveaux de production actuels d'un site minier, exception faite de tous les coûts relatifs aux projets de mise en valeur de la Société, ainsi que certains coûts engagés aux sites d'exploitation de la Société qualifiés comme étant à des fins d'expansion qui entraînent une forte hausse de la production annuelle ou de la production d'onces d'or sur la durée de vie de la mine, de la valeur actualisée nette ou des réserves. Les distinctions entre les coûts en immobilisations de maintien et les coûts en immobilisations d'expansion utilisées par la Société sont conformes aux lignes directrices établies par le World Gold Council. Les coûts en immobilisations d'expansion sont constitués des coûts en immobilisations engagés au titre de nouveaux projets et des coûts en immobilisations liés à des projets d'envergure ou à l'expansion d'exploitations existantes lorsque ces projets apporteront des avantages importants aux exploitations. Cette mesure financière hors PCGR assure une transparence aux fins des investisseurs concernant les coûts en immobilisations nécessaires pour soutenir les activités en cours dans ses mines par rapport aux coûts en immobilisations globaux.

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2023	4 ^e t. 2022	2023	2022	2021
Coûts en immobilisations corporelles ¹	262,6	186,1	934,2	730,7	493,5
Moins : Coûts en immobilisations – expansion :	194,0	135,5	733,9	540,3	430,3
Côté Gold	193,3	132,1	731,6	531,7	343,0
Essakane	0,3	1,3	1,7	3,8	84,4
Westwood	0,4	2,1	0,6	4,8	2,9
Coûts en immobilisations – maintien	68,6	50,6	200,3	190,4	63,2
Coûts en immobilisations des actifs d'exploration et	—	0,7	—	1,9	1,9
Ajustements du fonds de roulement	(4,7)	(0,7)	(4,3)	(1,9)	(1,9)
Coûts en immobilisations – maintien compris dans les CMTI	63,9	50,6	196,0	190,4	63,2

1. Coûts en immobilisations selon la note sectorielle sur la base des dépenses engagées.

Dépenses du projet

Les dépenses relatives au projet Côté Gold représentent tous les coûts en immobilisations de construction engagés au cours de la phase de construction et de mise en service du projet Côté Gold correspondant à ceux prévus dans le rapport technique établi conformément au Règlement 43-101. Elles comprennent les coûts en immobilisations de construction engagés relatifs à l'expansion, les actifs au titre des droits d'utilisation acquis dans le cadre de contrats de location, les stocks de fournitures et les coûts de constitution d'un empilement de minerai, déduction faite de certains ajustements généraux en trésorerie et hors trésorerie compris dans les coûts en immobilisations.

RAIIA et RAIIA ajusté

Le RAIIA (résultat avant intérêts, impôts et amortissements) est un indicateur de la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation suffisants pour financer les besoins en fonds de roulement, le service de la dette et les coûts en immobilisations.

Le RAIIA ajusté représente le RAIIA, exclusion faite de certaines incidences, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, une perte (gain) non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture, des pertes de valeur et des reprises de perte de valeur, une dépréciation d'actifs et des pertes (gains) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. La direction estime que ces informations supplémentaires sont utiles aux investisseurs pour comprendre la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation en excluant du calcul les montants hors trésorerie et les montants en trésorerie qui ne sont pas représentatifs du rendement récurrent des activités sous-jacentes pour les périodes présentées.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le RAIIA et le RAIIA ajusté par rapport aux états financiers consolidés.

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2023	4 ^e t. 2022	2023	2022	2021
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat – activités poursuivies	(6,5)	10,8	128,2	41,7	(54,5)
Majoré de ce qui suit :					
Amortissement	71,4	44,0	217,4	242,0	265,9
Frais financiers	5,3	3,0	21,0	8,6	5,2
RAIIA – activités poursuivies	70,2	57,8	366,6	292,3	216,6
Éléments ajustés :					
(Gain)/perte non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	(8,4)	(25,3)	(8,7)	(1,4)	8,0
Dépréciation de la VNR/(reprise) des stocks d'empilement/produits finis	—	(7,3)	3,2	(1,3)	55,0
Portion des coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	—	—	13,5	—	—
Dépréciation de la propriété Jubilee	—	—	1,3	—	—
Perte de valeur (reprise)	—	17,1	—	17,1	15,0
(Gain)/perte de change	4,3	(10,9)	12,8	5,0	6,0
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	—	—	(109,1)	—	—
Recouvrement d'assurance	—	—	(0,6)	(1,2)	—
Dépréciation d'actifs	0,1	1,9	1,3	2,0	3,7
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	8,0	6,1	9,7	1,6	40,7
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	6,0	(0,5)	4,3	(0,7)	(4,6)
Gain sur la vente des projets Pitangui et Acurui	—	—	(15,5)	—	—
Gain sur la vente de redevances	—	—	—	—	(45,9)
Dépenses liées à la COVID-19, déduction faite de la subvention	—	—	—	—	3,1
Coûts de surveillance et maintien à Westwood	—	—	—	—	24,5
Gain sur la vente d'INV Metals	—	—	—	—	(16,1)
Confiscation des stocks de charbon fin	13,5	—	13,5	—	—
Entente dans le dossier du charbon fin	15,0	—	15,0	—	—
Autres	1,9	—	7,8	—	1,0
RAIIA ajusté – activités poursuivies	110,6	38,9	315,1	313,4	307,0
Comprend les activités abandonnées :					
RAIIA – activités abandonnées	—	47,6	14,4	8,1	(189,5)
Éléments ajustés :					
(Gain)/perte non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	—	2,7	—	(5,5)	5,9
Dépréciation des emplacements/produits finis	—	—	—	5,8	38,3
Perte sur la vente de Rosebel	—	—	7,4	—	—
Indemnités de cessation d'emploi	—	—	1,5	—	—
(Gain)/perte de change	—	(0,1)	—	(0,4)	—
Dépréciation d'actifs	—	0,2	0,1	2,5	1,2
Perte de valeur (reprise)	—	(5,7)	—	110,1	190,1
Dépenses liées à la COVID-19	—	—	—	—	12,9
Recouvrements d'assurance et autre	—	—	—	—	(10,2)
RAIIA ajusté provenant d'activités abandonnées	—	44,7	23,4	120,6	48,7
RAIIA – toutes les exploitations	70,2	105,4	381,0	300,4	27,1
RAIIA ajusté – toutes les exploitations	110,6	83,6	338,5	434,0	355,7

Résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres

Le résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres représente le résultat net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres exclusion faite de certaines incidences, nettes d'impôts, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, un gain (perte) non réalisé sur dérivés et bons de souscription non utilisés à des fins de couverture, des charges d'amortissement et des reprises de pertes de valeur, une dépréciation d'actifs et une perte (gain) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie qui sont non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments ne sont pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. Cette mesure ne représente pas nécessairement le résultat net (perte nette) ou les flux de trésorerie établis conformément aux IFRS. La direction estime que cette mesure reflète mieux le rendement de la Société pour la période courante ainsi qu'un meilleur indice du rendement prévu pour les périodes futures. Par conséquent, la Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Le tableau suivant présente un rapprochement du résultat (perte) avant les charges d'impôts et les participations ne donnant pas le contrôle dans les états consolidés des résultats (perte) et du résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société.

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2023	4 ^e t. 2022	2023	2022	2021
Résultat (perte) avant impôts sur les résultats et participations ne donnant pas le contrôle – activités poursuivies	(6,5)	10,8	128,2	41,7	(54,5)
Éléments ajustés :					
Gain/(perte) non réalisé sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	(8,4)	(25,3)	(8,7)	(1,4)	8,0
Dépréciation de la VNR/(reprise) des stocks d'empilement/produits finis	—	(14,7)	3,4	(8,2)	88,5
Portion des coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	—	—	14,5	—	—
Dépréciation de la propriété Jubilee	—	—	1,3	—	—
Gain sur la vente des projets Pitangui et Acurui	—	—	(15,5)	—	—
Autres frais financiers	1,0	—	7,9	—	—
Perte de valeur (reprise)	—	17,1	—	17,1	15,0
(Gain)/perte de change	4,3	(10,9)	12,8	5,0	6,0
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	—	—	(109,1)	—	—
Recouvrement d'assurance	—	—	(0,6)	(1,2)	—
Dépréciation d'actifs	0,1	1,9	1,3	2,0	3,7
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	8,0	6,1	9,7	1,6	40,7
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	6,0	(0,5)	4,3	(0,7)	(4,6)
Gain sur la vente de redevances	—	—	—	—	(45,9)
Dépenses liées à la COVID-19, déduction faite de la subvention	—	—	—	—	3,1
Coûts de surveillance et maintien à Westwood	—	—	—	—	24,5
Gain sur la vente d'INV Metals	—	—	—	—	(16,1)
Confiscation des stocks de charbon fin	13,5	—	13,5	—	—
Règlement du dossier du charbon fin	15,0	—	15,0	—	—
Autres	1,9	—	7,8	—	1,0
Résultat ajusté avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle – activités	34,9	(15,5)	85,8	55,9	69,4
Impôts sur le résultat	(1,1)	(11,0)	(30,7)	(78,1)	(33,4)
Impôts sur l'écart conversion de change des soldes d'impôts différés sur le résultat	(5,3)	24,7	(2,2)	9,0	11,2
Incidence fiscale des éléments ajustés	0,1	(3,6)	0,6	(3,3)	(14,3)
Participations ne donnant pas le contrôle	(1,8)	(3,6)	(8,8)	(19,1)	(7,9)
Résultat net (perte nette) ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	26,8	(9,0)	44,7	(35,6)	25,0
Résultat net (perte nette) ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	0,06	(0,02)	0,09	(0,07)	0,05
Comprend les activités abandonnées :					
Résultat net (perte nette) ajusté avant les impôts sur les résultats et les participations ne donnant pas le contrôle –	—	43,0	14,3	(37,0)	(265,1)

Éléments ajustés :					
(Gain) non réalisé sur dérivés non utilisés à des fins	—	2,7	—	(5,5)	5,9
Dépréciation de la VNR des stocks	—	—	—	8,0	50,1
d'empilement/produits finis	—	—	7,4	—	—
Perte sur la vente de Rosebel	—	(5,7)	—	110,1	190,1
Perte de valeur (reprise)	—	—	1,5	—	—
Indemnités de cessation d'emploi	—	(0,1)	—	(0,4)	—
Perte (gain) de change	—	0,2	0,1	2,5	1,2
Dépréciation d'actifs	—	—	—	—	12,9
Dépenses liées à la COVID-19	—	—	—	—	(10,2)
Autres	—	—	—	—	—
Résultat ajusté avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle – activités	—	40,1	23,3	77,7	(15,1)
Impôts sur le résultat	—	(14,0)	(8,0)	20,6	97,9
Incidence fiscale des éléments ajustés	—	0,7	—	(41,8)	(89,6)
Participations ne donnant pas le contrôle	—	(1,2)	(0,7)	1,8	8,6
Résultat net ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités abandonnées	—	25,6	14,6	58,3	1,8
Résultat net ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités abandonnées	—	0,05	0,03	0,12	0,00
Résultat net ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités abandonnées	26,8	16,6	59,3	22,7	26,8
Résultat net ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – toutes les exploitations	0,06	0,03	0,12	0,05	0,1
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation de base (en millions)	481,3	479,0	480,6	478,6	476,5

Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement

La Société fait référence à la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement, qui est calculée comme la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation diminuée des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants. Plusieurs facteurs peuvent rendre le fonds de roulement volatil, notamment une accumulation ou une diminution des stocks. La direction estime que cette mesure hors PCGR, qui exclut ces éléments hors trésorerie, permet aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société en matière de flux de trésorerie d'exploitation.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement et la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation.

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2023	4 ^e t. 2022	2023	2022	2021
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation – activités poursuivies	69,9	12,3	144,0	257,6	257,8
Éléments ajustés des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants					
Créances et autres actifs courants	19,8	31,6	(18,0)	36,9	(16,7)
Stocks et emplacements de minerai non courants	10,9	7,7	76,6	32,6	23,1
Fournisseurs et autres créiteurs	(48,5)	(15,4)	(43,7)	(28,9)	(8,2)
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement – activités poursuivies	52,1	36,2	158,9	298,2	256,0
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement – activités abandonnées	—	45,7	21,9	120,3	37,0
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement	52,1	81,9	180,8	418,5	293,0

Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière

Les flux de trésorerie disponibles générés par les sites d'exploitation minière correspondent aux flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation des sites miniers, déduction faite des coûts en immobilisations des sites d'exploitation minière. La Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer la capacité la Société d'exploiter ses sites miniers sans avoir à emprunter ou à utiliser la trésorerie existante.

(en millions \$, sauf indication contraire)	4 ^e t. 2023	4 ^e t. 2022	2023	2022	2021
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation – activités poursuivies	69,9	12,3	144,0	257,6	257,8
Majoré de ce qui suit :					
Flux de trésorerie d'exploitation utilisés à des fins autres que les sites d'exploitation	23,3	19,4	102,3	107,3	91,7
Flux de trésorerie générés par les sites d'exploitation minière – activités poursuivies	93,2	31,7	246,3	364,9	349,5
Coûts en immobilisations – activités poursuivies	251,3	188,2	907,3	744,6	527,1
Moins :					
Coûts en immobilisations liés à la construction et aux projets de mise en valeur et au siège social	(187,0)	(134,6)	(709,2)	(546,9)	(377,2)
Coûts en immobilisations liés à la construction et aux projets de mise en valeur et au siège social	64,3	53,6	198,1	197,7	149,9
Flux de trésorerie des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	28,9	(21,9)	48,2	167,2	199,6
Flux de trésorerie générées par les sites d'exploitation minière – activités abandonnées	—	54,5	15,4	151,1	27,3
Coûts en immobilisations – activités abandonnées	—	(32,4)	(9,5)	(130,7)	(98,6)
Flux de trésorerie des sites d'exploitation minière – activités abandonnées	—	22,1	5,9	20,4	(71,3)
Flux de trésorerie disponibles totaux provenant des sites d'exploitation minière	28,9	0,2	54,1	187,6	128,3

Liquidités disponibles et trésorerie (dette) nette

Les liquidités correspondent à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux placements à court terme et au crédit disponible en vertu de la facilité de crédit. La trésorerie (dette) nette correspond à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux placements à court terme diminués de la dette à long terme, des obligations locatives et de la portion de la facilité de crédit utilisée. La Société estime que cette mesure fournit aux investisseurs des informations supplémentaires sur les liquidités de la Société.

(en millions \$ attribuables, sauf indication contraire)	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	367,1	407,8	544,9
Placements à court terme	—	—	7,6
Facilité de crédit disponible	387,0	26,6	498,3
Liquidités disponibles	754,1	434,4	1 050,8

(en millions \$ attribuables, sauf indication contraire)	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	367,1	407,8	544,9
Placements à court terme	—	—	7,6
Obligations locatives	(121,3)	(73,8)	(65,6)
Dette à long terme ¹	(857,3)	(921,2)	(468,9)
Lettres de crédit consenties aux termes de la facilité de crédit	(38,0)	(18,4)	(1,7)
Trésorerie (dette) nette	(649,5)	(605,6)	16,3

1. Comprend le capital des billets de 450,0 millions \$, le prêt à terme de 400,0 millions \$, la facilité de crédit de néant et les prêts sur l'équipement de 7,3 millions \$ (établis respectivement à 450,0 millions \$, de néant, à 455,0 millions \$ et à 16,2 millions \$ au 31 décembre 2022 et à 450,0 millions \$, de néant, de néant et à 18,9 millions \$ au 31 décembre 2021). Exclut les coûts de transaction différés et les dérivés incorporés relatifs aux billets.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(En millions de dollars américains)	Notes :	31 décembre 2023	31 décembre 202 2
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		367,1	407,8
Créances et autres actifs courants		85,7	128,0
Stocks		266,3	199,9
Actifs détenus en vue de la vente		34,6	785,6
		753,7	1 521,3
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles		3 496,5	2 598,0
Actifs d'exploration et d'évaluation		14,4	28,3
Trésorerie soumise à restrictions		90,5	56,3
Stocks		106,5	92,4
Autres actifs		76,3	128,8
		3 784,2	2 903,8
		4 537,9	4 425,1
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs		317,6	294,1
Impôts sur le résultat exigibles		5,8	37,8
Autres passifs courants		35,0	24,2
Partie courante des obligations locatives		21,1	5,1
Partie courante de la dette à long terme		5,0	8,7
Partie courante du produit différé		240,7	—
Passifs détenus en vue de la vente		5,6	276,3
		630,8	646,2
Passifs non courants			
Passifs d'impôts différés sur le résultat		0,7	22,6
Provisions		360,1	310,4
Obligations locatives		100,2	68,7
Dette à long terme		825,8	910,0
Option de rachat dans Côté Gold		345,3	—
Produits différés		10,9	240,8
Autres passifs		—	19,6
		1 643,0	1 572,1
		2 273,8	2 218,3
Capitaux propres			
Attribuables aux porteurs de capitaux propres			
Actions ordinaires		2 732,1	2 726,3
Surplus d'apport		59,2	58,2
Déficit cumulé		(538,3)	(632,4)
Cumul des autres éléments du résultat global (perte)		(47,0)	(21,3)
		2 206,0	2 130,8
Participations ne donnant pas le contrôle		58,1	76,0
		2 264,1	2 206,8
Engagements et éventualités			
Événements postérieurs			
		4 537,9	4 425,1

Se reporter à l'état financier du quatrième trimestre de 2023 pour les notes afférentes.

ÉTATS DES RÉSULTATS (PERTE) CONSOLIDÉS

(En millions \$ US, sauf les données par action)	Exercices terminés le 31 décembre	
	2023	2022
Activités poursuivies :		
Produits	987,1	958,8
Coût des ventes	(863,0)	(810,9)
Résultat brut	124,1	147,9
Frais généraux et administratifs	(48,6)	(52,0)
Coûts d'exploration	(26,3)	(28,4)
Perte de valeur	—	(17,1)
Autres charges	(49,5)	(9,1)
Résultat (perte) provenant des exploitations	(0,3)	41,3
Frais financiers	(21,0)	(8,6)
Perte de change	(12,8)	(5,0)
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	109,1	—
Produits d'intérêts, gains sur dérivés et autres placements	53,2	14,0
Résultat avant impôts sur le résultat	128,2	41,7
Charge d'impôts sur le résultat	(30,7)	(78,1)
Résultat net (perte nette) lié aux activités poursuivies	97,5	(36,4)
Résultat net (perte nette) lié aux activités abandonnées, déduction faite des impôts sur le résultat	6,3	(16,4)
Résultat net (perte nette)	103,8	(52,8)
Résultat net (perte nette) provenant des activités poursuivies attribuable aux :		
porteurs de capitaux propres	88,7	(55,5)
Participations ne donnant pas le contrôle	8,8	19,1
Résultat net (perte nette) provenant des activités poursuivies	97,5	(36,4)
Résultat net (perte nette) attribuable aux :		
porteurs de capitaux propres	94,3	(70,1)
Participations ne donnant pas le contrôle	9,5	17,3
Résultat net (perte nette)	103,8	(52,8)
Attribuables aux porteurs de capitaux propres		
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation (en millions)		
De base	480,6	478,6
Diluée	484,6	478,6
Résultat (perte) par action lié aux activités poursuivies (\$ par action)		
De base	0,18	(0,12)
Diluée	0,18	(0,12)
Résultat (perte) par action lié aux activités abandonnées (\$ par action)		
De base	0,01	(0,03)
Diluée	0,01	(0,03)
Résultat (perte) de base par action	0,19	(0,15)
Résultat (perte) dilué par action	0,19	(0,15)

Se reporter à l'état financier du quatrième trimestre de 2023 pour les notes afférentes.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(En millions de dollars américains)	Exercices terminés le 31 décembre	
	2023	2022
Activités d'exploitation		
Résultat net (perte nette) lié aux activités poursuivies	97,5	(36,4)
Ajustements :		
Charge d'amortissement	221,7	242,0
Gain sur la vente des actifs de Bambouk	(109,1)	—
Gain sur la vente des projets Pitangui et Acurui	(15,5)	—
Produits différés comptabilisés	—	(195,0)
Perte de valeur	—	17,1
Charge d'impôts sur le résultat	30,7	78,1
Perte sur dérivés	(22,9)	(21,9)
Dépréciation des stocks	5,9	1,3
Frais financiers	21,0	8,6
Autres éléments hors trésorerie	(10,0)	15,8
Ajustements des éléments de trésorerie :		
Produits liés au paiement anticipé sur l'or	—	236,0
Produit d'une demande d'indemnisation d'assurance	0,6	1,2
Règlement de dérivés	23,3	20,9
Déboursés relatifs aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(2,0)	(2,0)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants	(14,9)	(40,6)
Trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les impôts sur le résultat payés	226,3	325,1
Impôts sur le résultat exigibles	(82,3)	(67,5)
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation liées aux activités poursuivies	144,0	257,6
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation liées aux activités abandonnées	15,4	151,1
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	159,4	408,7
Activités d'investissement		
Coûts en immobilisations corporelles	(907,3)	(742,7)
Coûts d'emprunts incorporés	(68,3)	(37,8)
Cession de titres négociables (nette)	(0,4)	27,6
Produit de la vente de Rosebel	389,2	—
Produit de la vente des actifs de Bambouk	197,6	—
Autres activités d'investissement	(4,9)	(8,3)
Trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement liées aux activités poursuivies	(394,1)	(761,2)
Trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement liées aux activités abandonnées	(8,2)	(130,7)
Trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement	(402,3)	(891,9)
Activités de financement		
Produit de la facilité de crédit (remboursement)	(455,0)	455,0
Produit d'un prêt à terme assorti d'un privilège de deuxième rang	379,0	—
Financement accordé par Sumitomo Metal Mining Co. Ltd.	327,1	—
Dividendes payés à des participations ne donnant pas le contrôle	(13,7)	(18,4)
Autres activités de financement	(33,7)	(15,7)
Trésorerie nette provenant des activités de financement liées aux activités poursuivies	203,7	420,9
Trésorerie nette utilisée dans les activités de financement liées aux activités abandonnées	(2,0)	(16,9)
Trésorerie nette provenant des activités de financement	201,7	404,0
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	1,3	(17,1)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(39,9)	(96,3)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie – détenus en vue de la vente	(0,8)	(40,8)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie – activités poursuivies	(40,7)	(137,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	407,8	544,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période	367,1	407,8

Se reporter à l'état financier du quatrième trimestre de 2023 pour les notes afférentes.

PERSONNES QUALIFIÉES ET INFORMATIONS TECHNIQUES

Les renseignements techniques et scientifiques concernant les activités d'exploration contenus dans le présent document sont préparés sous la supervision de Marie-France Bugnon, géo., vice-présidente, Exploration, pour IAMGOLD et sont revus et vérifiés par elle. M^{me} Bugnon est une personne qualifiée au sens donné à cette expression dans le Règlement 43-101.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les renseignements contenus dans le présent communiqué de presse, y compris les renseignements relatifs au rendement financier ou opérationnel futurs de la Société et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant le rendement futur, notamment les déclarations relatives aux perspectives et/ou à la mise en valeur et au développement des projets de la Société, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des attentes, des estimations et des projections formulées à la date du présent communiqué de presse. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « viser », « couvrir », « potentiel », « sous réserve de », « futur », « objectifs », « occasions », « engager », « prospectif », « budget », « prévisions », « perspectives », « cibles », « stratégie », « projet », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Par exemple, les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse comprennent ceux qui se retrouvent notamment sous les rubriques intitulées « Au sujet d'IAMGOLD », « Faits saillants », « Revue trimestrielle », « Perspectives », « Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance », « Exploitations », « Projets », « Revue financière » et comprennent des énoncés relatifs à ce qui suit : l'estimation des réserves et des ressources minérales et la réalisation de celle-ci ; le rendement opérationnel et financier, y compris les prévisions et les résultats réels de la Société quant à la production, les dépenses, les coûts en immobilisations et d'autres dépenses comme l'exploration, y compris la charge d'amortissement et le taux d'imposition effectif ; les coûts attendus et le calendrier pour achever la construction du projet Côté Gold ; la mise à jour du plan minier long terme, les hypothèses liées à l'accroissement des activités et d'autres paramètres du projet, y compris les coûts d'exploitation liés au projet Côté Gold ; les avantages attendus des stratégies d'amélioration opérationnelle et d'atténuation des risques mises en œuvre ou à mettre en œuvre par la Société ; les activités de développement minier ; l'affectation du capital de la Société ; la composition de l'éventail des actifs de la Société, y compris ses mines en exploitation et ses projets de mise en valeur et d'exploration ; la finalisation de la vente des actifs de Bambouk ; les délais d'obtention des permis et la réception prévue des permis ; l'inflation et les pressions inflationnistes ; les contraintes liées aux chaînes d'approvisionnement mondiales ; les projets de vérification environnementale, de biodiversité et de développement social ; les prix et la capacité à obtenir d'autres sources de produits de consommation de qualité comparable et selon des modalités raisonnables ; la disponibilité de la main-d'œuvre, les coûts de main-d'œuvre et d'autres effets sur la main-d'œuvre ; les effets des conditions météorologiques ; le cours futur de l'or et des autres marchandises ; les dépôts réglementaires ; les financements par actions ; les accords de paiement anticipé ; les activités de relations avec les investisseurs ; les taux de change et les fluctuations des monnaies ; les évaluations des pertes de valeur et les estimations des valeurs comptables des actifs ; les préoccupations de sécurité et de sûreté dans les territoires où la Société exerce ses activités et leurs répercussions sur le rendement opérationnel et financier et sur sa situation financière ; et la réglementation gouvernementale des activités minières.

La Société met en garde le lecteur que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux, financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont également fondés sur de nombreux facteurs et hypothèses importants, y compris ceux décrits dans le présent communiqué de presse, notamment en ce qui concerne les stratégies commerciales actuelles et futures de la Société ; la capacité de dégager un rendement opérationnel tombant dans les fourchettes prévues ; la production et les flux de trésorerie futurs prévus ; la conjoncture locale et mondiale et l'environnement dans lequel la Société exercera ses activités ; le prix des métaux précieux, d'autres minéraux et d'autres marchandises clés ; les teneurs minérales prévues ; les taux de change internationaux ; les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation prévus ; ainsi que l'obtention des autorisations gouvernementales et autres autorisations requises et le moment auquel elles seront obtenues pour la construction des projets de la Société.

Les risques, incertitudes, imprévus et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : la capacité de la Société à réaliser la construction de Côté Gold et commencer la production commerciale ; la capacité de la Société à réaliser la vente des actifs de Bambouk ; les stratégies d'affaires de la Société et sa capacité de les mettre en œuvre ; les risques de sûreté, notamment les troubles civils, la guerre ou le terrorisme et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement de la Société en raison de ces risques de sûreté, en particulier au Burkina Faso et dans la région du Sahel où se situe la mine Essakane de la Société ; les répercussions continues de la COVID-19 et de ses variants sur la Société et sa main-d'œuvre ; la disponibilité de la main-d'œuvre et d'entrepreneurs qualifiés ; la disponibilité des intrants clés pour les activités de la Société et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ; la volatilité des titres de la Société ; les litiges ; les contestations de titres de propriété, particulièrement les titres de propriétés non mises en valeur ; les risques liés à la fermeture et à la réhabilitation des mines ; la gestion de certains actifs de la Société par d'autres sociétés ou partenaires de coentreprise ; l'absence d'assurance couvrant tous les risques associés aux activités d'une société minière ; les conditions géologiques inattendues ; la concurrence et la consolidation dans le secteur minier ; l'assujettissement considérable de la rentabilité de la Société à la situation et aux résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière aurifère en particulier ; les fluctuations des cours mondiaux de l'or et d'autres marchandises utilisées dans le cadre des activités de la Société (comme le diesel et l'électricité) ; les risques de litiges ; les risques juridiques, législatifs, politiques ou économiques ; les nouveaux développements dans les territoires dans lesquels la Société exerce ses activités ; les changements touchant les taxes et les impôts, y compris les régimes fiscaux miniers ; l'incapacité d'obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires à l'exploration, à la mise en valeur, au développement ou à l'exploitation ; les difficultés opérationnelles ou techniques liées aux activités d'exploitation minière ou de développement, y compris les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement ; l'incapacité de la Société d'appliquer une hausse du cours de l'or excédant le plafond d'un tunnel de taux conclu dans le cadre de certains accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or ; la

disponibilité du capital ; le niveau de liquidités et de ressources en capital ; l'accès aux marchés de capitaux et au financement ; le niveau d'endettement de la Société ; la capacité de la Société à satisfaire aux clauses restrictives de ses facilités de crédit ; les changements des taux d'intérêt ; les changements défavorables de la notation de crédit de la Société ; les choix de la Société en ce qui a trait à l'allocation du capital ; l'efficacité des efforts continus de la Société en matière de contrôle des coûts ; la capacité de la Société à exécuter les activités de réduction des risques et les mesures d'amélioration des activités ; la disponibilité d'actifs spécifiques pour répondre aux obligations contractuelles ; les risques liés aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des activités de la Société et/ou l'inexécution et/ou l'efficacité, par les entrepreneurs, de leurs obligations contractuelles ; les risques liés à la détention de dérivés ; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres devises ou des taux d'emprunt de l'or ; les contrôles des capitaux et des devises dans les territoires étrangers ; l'évaluation des valeurs comptables des actifs de la Société, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et/ou d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs ; la nature spéculative de l'exploration et du développement, y compris les risques de diminution des quantités ou des teneurs des réserves ; l'éventuel besoin de réviser les estimations des réserves, des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploitation ; la présence de contenu nuisible dans les gisements de minerai, notamment l'argile et l'or grossier ; les inexactitudes dans les plans de durée de vie d'une mine ; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels ; les défaillances de l'équipement ; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité ; les lois et règlements régissant la protection de l'environnement ; les relations avec le personnel et les conflits de travail ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables ; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau ; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique ; les régimes climatiques imprévisibles et les conditions météorologiques difficiles aux sites miniers ; les perturbations causées par des événements météorologiques entraînant une productivité limitée ou nulle, comme les feux de forêt, les inondations, les chutes de neige abondantes, la mauvaise qualité de l'air et la chaleur et le froid extrêmes ; l'attraction et la rétention des talents clés et autre personnel qualifié ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes ; la possibilité que les nouvelles conventions collectives ne puissent pas être conclues selon des modalités raisonnables ; la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables ; la relation avec les communautés entourant les activités et les projets de la Société ; les droits ou les revendications des autochtones ; l'exploitation minière illégale ; les éventuelles répercussions directes ou indirectes de facteurs externes sur les activités, y compris les maladies infectieuses ou autres urgences de santé publique ; et les risques inhérents à l'exploration, à la mise en valeur, au développement et aux activités minières en général. Veuillez consulter la notice annuelle ou le formulaire 40-F, qui se trouvent sur www.sedarplus.com et sur www.sec.gov/edgar, pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est exposée et qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats financiers, le rendement ou les accomplissements réels de la Société et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats anticipés, estimés ou prévus. La Société n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs par suite de nouveaux faits ou renseignements ou autrement, sauf si les lois l'exigent.

*Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedarplus.ca or at www.sec.gov (en anglais seulement).
The English version of this press release is available at www.iamgold.com/.*